Rapport de recherche :

Visibilité et vulnérabilité des femmes seules à la rue dans le Maine et Loire: *Elles sont comptées mais elles ne comptent pas.*

Master 2 UCO : Sociétés en transition et solidarités

Stagiaire au CREISS

Date : Juin 2026

NOURY Camille

Remerciements:

Je tiens avant tout à remercier Alexandra Clavé Mercier et Eric Parrain sans qui je n'aurais pas eu la possibilité de réaliser ce stage. Alexandra, merci pour ta disponibilité, ton dynamisme et ton regard à la fois éclairant et bienveillant. Au-delà de cette enquête, tu m'as grandement fait évoluer dans mon rapport à la recherche et je t'en suis infiniment reconnaissant.

Bien sûr, je tiens à remercier Paul, qui m'a grandement aidé à comprendre le fonctionnement du SIAO et à réaliser cette étude. Merci pour tous les échanges passionnants que nous avons eus, pour ta disponibilité et pour ta positivité.

Merci à Guillaume et à Johanne pour les entretiens qui m'ont permis de mieux comprendre le fonctionnement et les logiques du SIAO. Merci à PF, pour m'avoir hébergé dans son bureau et pour les explications sur les différents dispositifs du SIAO. Merci à l'équipe insertion, qui n'a pas hésité à retarder sa pause déjeuner afin de me présenter plusieurs situations particulièrement utiles à cette enquête. Merci à Justine et Lorène pour les visites d'hôtel, qui ont constitué des temps d'observation particulièrement riches. Merci à l'ensemble de l'équipe 115 pour son accueil et la réflexivité dont ils ont fait part sur leurs pratiques. Merci à Nourredine pour m'avoir aidé à contacter les différents acteurs de la veille sociale et pour m'avoir présenté en CVS. Merci à Tracy de m'avoir aidé à mieux comprendre la situation des jeunes femmes à la rue. Merci à Romain pour m'avoir expliqué le fonctionnement de la captation au SIAO. Merci également aux autres avec qui je n'ai pas pu échanger, pour l'accueil et les moments partagés pendant les repas.

Merci à Sabrina de m'avoir permis de découvrir la Halte de Nuit, une expérience douloureuse mais riche de sens et d'enseignements.
Merci à Stéphanie et à l'ensemble de l'équipe du PASS, pour leur accueil chaleureux et le rôle essentiel qu'ils ont eu dans la réalisation de l'enquête.
Merci à François Lebrun, qui en plus de ses conseils avisés, m'a autorisé à rentrer dans la FAS mobile.
Merci à Léa, Nathan, Emeline et Camille, étudiant-es de sciences sociales à l'UCO, pour leurs apports bibliographiques, leurs analyses d'articles et pour leur enthousiasme concernant l'enquête.
Merci à Mathis, un ami à moi, pour ses relectures et ses commentaires toujours très clairs.

Enfin, je tiens à remercier très sincèrement les femmes qui ont accepté de partager avec moi une partie de leur parcours, de leurs expériences et de leur quotidien. Leur confiance, malgré des trajectoires souvent marquées par de profondes vulnérabilités, constitue le fondement même de cette enquête. J'espère avoir su restituer leurs paroles avec toute la fidélité, le respect et la dignité qu'elles méritent.

Table des matières:

Remerciements: 1
Table des matières: 2
Introduction: 4
Contexte de l'étude et méthodologie. 7
Contexte de réalisation de l'étude: 7
Méthodologie de l'enquête: 7
Des observations et des entretiens avec les professionnels de la veille sociale de l'hébergement et du SIAO 49. 8
Des entretiens avec les femmes seules à la rue. 9
Au-delà des matériaux empiriques, une agrémentation par le biais de données institutionnelles et universitaires. 10
Limites de l'enquête. 10
1/ Catégoriser les femmes seules: une construction administrative et dynamique des vulnérabilités. 11
1.A/ Une production institutionnelle des catégories de vulnérabilité. 11
1.A.1/ Hiérarchiser l'urgence: la construction institutionnelle des publics prioritaires. 11
1.A.2/ Les angles morts de la reconnaissance institutionnelle. 12
1.B/ Une catégorie instable: "femme seule" entre invisibilité et requalification. 13
1.B.1/ Nommer les femmes seules. 13
1.B.2/ Les figures de la femme seule. 14
1.B.3/ Au delà des typologies: devenir femme seule. 16
1.C/ Rendre visible pour protéger: la reconnaissance institutionnelle des vulnérabilités. 18
1.C.1/ Des vulnérabilités lisibles, objectivables et donc plus facilement protectrices. 18
1.C.2/ Les angles morts de la reconnaissance : jeunes femmes seules, hébergement chez des tiers et emprise relationnelle. 19
1.C.3/ Sortir de la rue ne suffit pas : les vulnérabilités persistent au-delà du logement. 21
2/ Produire et interpréter la vulnérabilité: offre, espace et cadres d'évaluation professionnels. 23
2.A/ La structuration de l'offre: dispositif, priorisation et production des publics. 23
2.A.1/ Le Logement d'abord: une politique d'autonomisation qui produit des effets différenciés selon les publics. 23
2.A.2/ L'insertion: une sélection fondée sur la stabilité économique, administrative et la lisibilité des ménages. 25
2.A.3/ Des besoins spécifiques difficilement compatibles avec l'offre existante. 27
2.A.4/ La Halte de nuit: une offre d'urgence pensée prioritairement pour les familles et les hommes isolés. 29
2.B/ La structuration de l'espace: mixité, famille et visibilité des vulnérabilités. 31
2.B.1/ Structuration de l'espace au PASS: quand la mixité invisibilise. 31
2.B.2/ De l'effacement au déplacement: une mixité qui émancipe ? 34
2.B.3/ L'Hôtel F1: Une grammaire matérielle et symbolique de la famille. 35
2.C/ Interpréter la vulnérabilité: perception, affect et prise en charge. 37
2.C.1/ Affect et perception des publics: identification des vulnérabilités et hiérarchisation des possibilités de prise en charge. 37
2.C.2/ Une interprétation implicite des manières de montrer sa vulnérabilité. 40

2.C.3/ À la halte, la vulnérabilité se voit, elle se voit trop ; on ne voit que ça et cela empêche de voir. 41
3/ Habiter la vulnérabilité: trajectoire, quotidien et agentivité des femmes seules. 43
3.A/ Habiter en dehors du logement: errance, ancrage et mobilité. 43
3.A.1/ Habiter sans logement: des trajectoires habitationnelles fragmentées. 43
3.A.2/ S'ancrer dans la ville : mobilités, repères et réduction de la vulnérabilité. 44
3.A.3/ Habiter autrement : voiture, hébergement chez des tiers et appropriation précaire des espaces. 45
3.A.4/ Défaire les catégories institutionnelles : des "femmes isolées" aux "habitantes des rues". 46
3.B/ Tenir le quotidien : ressources, apprentissages, relations et travail de l'invisibilité. 48
3.B.1/ Organiser les besoins du quotidien: alimentation, mobilité et hygiène. 48
3.B.2/ Apprendre à tenir: savoir-faire, maintien de soi et adaptation. 49
3.B.3/ Se protéger au quotidien: invisibilisation de soi et appuis relationnels. 49
3.C/ Comprendre, contester et négocier les catégories de la vulnérabilité. 50
3.C.1/ Comprendre les hiérarchies de la prise en charge: une connaissance pratique des vulnérabilités légitimes. 51
3.C.2/ Refuser l'assignation: discuter les catégories institutionnelles du sans abrisme. 51
3.C.3 Préserver sa dignité: ne pas se réduire à la rue: continuité de soi et résistances au stigmate. 52
Conclusion: 53
Préconisations: 56
Bibliographie: 60
Sitographie: 62

Introduction:

"S'agissant du critère de priorité, je pense qu'il faudrait faire figurer les mères isolées avant les femmes seules. C'est terrifiant qu'il y ait autant d'enfants qui vivent à la rue."

Cette intervention de la sénatrice Marie Mercier, lors de l'examen en délégation du rapport d'information du Sénat de 2024[1] sur les femmes à la rue, témoigne d'une hiérarchisation des vulnérabilités et d'une volonté de visibiliser certaines typologies de femmes. Elle révèle aussi la difficulté à faire exister la catégorie de "femme seule" dans les logiques de priorisations au détriment de la figure plus légitimée de la mère.

Plus globalement, en ce qui concerne les femmes, un phénomène de comptabilisation s'est progressivement dessiné en France. Alors que l'INSEE estimait en 2012[2] que les femmes représentaient seulement 2% des personnes sans abri; selon les données produites par un agrégat communiqué par la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) à partir de Nuits de la Solidarité menées dans 14 villes, hors Ile de France, en janvier 2023[3], les femmes représentent 15% des personnes rencontrées à la rue. Vanessa Benoit, du Samusocial de Paris, a souligné devant la DIHAL la prise de conscience généralisée permise par les chiffres des Nuits de la solidarité. Selon elle, *"ce constat a sonné comme une révélation, confirmant la perception des acteurs, qui n'étaient jusque-là pas objectivée"*. Cette déclaration est ici illustrative d'un mouvement plus général de conscientisation et d'objectivation de l'ensemble des acteurs de terrain, c'est-à-dire les accueils de jours, le samu social, les SIAO, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) etc.

La visibilisation chiffrée spécifiquement centrée sur les femmes seules (sans enfant à charge) à la rue a également émergé, bien que de manière plus limitée, et ce rapport en est l'une des nombreuses manifestations. Le présent rapport d'information du Sénat de 2024 fait met en lumière des travaux spécifiquement dédiés à la question des femmes seules. L'enquête ES-DS[4] a montré sur une étude concernant l'évolution des femmes seules (hors mères isolées) dans les CHRS un passage de 12 % à 19% des effectifs entre 2008 et 2020. Une enquête de la FAS[5], qui entre avril 2021 et mars 2024, montre que le nombre de femmes seules prises en charge a été multiplié par 2,5. Si l'on se recentre dans une perspective plus locale, dans le Maine et Loire, entre 2021 et 2024 le nombre de femmes seules, après une baisse au mois de juin et septembre 2021, a augmenté de manière régulière et quasi continue à partir de décembre 2021. Le nombre de femmes seules hébergées dans les dispositifs d'urgence a d'ailleurs atteint son plus haut point lors du bulletin d'urgence de juillet 2025

[1] https://www.senat.fr/rap/r24-015-1/r24-015-10.html
[2] https://www.insee.fr/fr/statistiques/1288519?sommaire=1288529
[3] Chiffres issus mais non sourcés du rapport: https://www.senat.fr/rap/r24-015-1/r24-015-10.html
[4] https://drees2-sgsocialgouv.opendatasoft.com/explore/dataset/3921_l-enquete-aupres-des-etablissements-et-services-en-faveur-des-adultes-et-fa/information/
[5] Chiffres issus mais non sourcés du rapport: https://www.senat.fr/rap/r24-015-1/r24-015-10.html

(101 femmes seules). Ainsi, entre le premier bulletin de février 2021 et celui de juillet 2025, le nombre de femmes seules présentes en hébergement d'urgence a augmenté de 58 %.

Les chiffres produits ne témoignent pas seulement d'une hausse quantitative du nombre de femmes, ils soulignent également la nécessité de prise en charge de ce public. En effet, la FAS dans un rapport de mai 2025 intitulé: Femmes et sans-abrisme quelles réalités? - VOLET 2 | le phénomène vu par la veille sociale ?[6], montre que les femmes seules ont un temps d'errance moyen près de 3,8 fois plus important que pour les ménages avec enfant(s) avant de se voir proposer une solution.Toujours dans cette perspective, le SIAO de la Marne, en 2024, évalue le nombre de femmes seules à la rue dans le département à 260 et observe que parmi elles 224 femmes seules sont restées à la rue durant l'année. Ce chiffre est d'autant plus significatif que la majorité d'entre elles était dans des situations régulières, donc plus facilement logeables. Dans le Maine et Loire, lorsque l'on regarde l'évolution de la demande non pourvue entre 2021 et 2024, on observe un passage de 302 demandes non pourvues en 2021 à 954 demandes non pourvues en 2024, soit un passage d'environ 1 à 3 demandes non pourvues par jour.

Au regard de la massification et de la vulnérabilisation des femmes seules, on pourrait penser que de nombreuses préconisations, recommandations voire prescriptions ont dû voir le jour. Zéro: c'est pourtant le nombre de préconisations existantes mentionnant spécifiquement les femmes seules à la rue dans les deux rapports de la FAS: Femmes et sans-abrisme quelles réalités?, de novembre 2024[7] et de mai 2025. Elles sont en réalité incluses dans d'autres catégories (femmes ou femmes victimes de violences) mais le fait qu'elles ne soient pas explicitement mentionnées produit une forme d'invisibilisation de ce public.

Concernant le rapport d'information du Sénat de 2024 sur les femmes à la rue, les femmes seules sont bien mentionnées, mais elles n'existent pas de manière autonome comme un groupe d'action distinct nécessitant une réponse spécifique en matière de politique publique. Dans les recommandations, elles apparaissent systématiquement associées aux mères isolées comme s' il s'agissait de groupes comparables voire confondables.

Cette absence relative mérite d'être soulignée car elle révèle un paradoxe central : **les femmes seules sont comptées, mais elles ne comptent pas** encore pleinement comme public spécifique de l'action publique. Elles apparaissent dans les données statistiques, dans les remontées de terrain et dans les constats des acteurs, mais plus difficilement dans les catégories d'intervention, les priorités de prise en charge ou les préconisations construites à leur endroit. Or c'est précisément à ce niveau que se situe la commande de ce rapport : il ne s'agit pas seulement de documenter les parcours des femmes seules dans les dispositifs, mais de comprendre ce qui fait leur spécificité au sein de la veille sociale et de l'hébergement

[6] mai 2025
https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2025/05/FAS-Enquete-Femmes-et-sans-abrisme-quelles-realites-Volet-2-Le-phenomene-vu-par-la-veille-sociale.pdf

[7] novembre 2024
https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2024/11/Enquete-SIAO-2024.pdf

d'urgence et d'insertion, afin de pouvoir envisager des pistes d'adaptation de la prise en charge.

Une première difficulté apparaît toutefois. Les femmes seules ne constituent pas un groupe homogène, et leurs parcours ne se laissent pas réduire à une caractéristique unique. Leur spécificité ne peut donc pas être cherchée dans une essentialisation du public, mais plutôt dans les formes particulières de vulnérabilité qui traversent leurs trajectoires et dans la manière dont ces vulnérabilités sont — ou non — reconnues par les dispositifs. Autrement dit, si la commande porte bien sur les femmes seules, l'enquête conduit à déplacer la focale vers les **conditions institutionnelles de visibilité de leurs vulnérabilités** : celles qui sont identifiées, objectivées et priorisées, mais aussi celles qui demeurent plus diffuses, moins spectaculaires ou plus difficilement traduisibles dans les catégories ordinaires de l'action sociale.

Dans cette perspective, la vulnérabilité peut être entendue, à la suite de Marc-Henry Soulet[8], comme une *"potentialité à être blessé"*, et non comme un état stable ou une propriété intrinsèque des individus. Elle n'existe pas indépendamment des contextes dans lesquels elle se manifeste, ni des cadres dans lesquels elle est perçue, interprétée et qualifiée. Certaines vulnérabilités apparaissent plus immédiatement lisibles parce qu'elles s'inscrivent dans des catégories stabilisées par l'action publique: la maladie, le handicap, la grossesse ou la présence d'enfants — tandis que d'autres, pourtant structurantes dans les parcours des femmes seules, peinent davantage à être reconnues. Dès lors, l'enjeu n'est pas seulement d'identifier les vulnérabilités qui traversent les parcours des femmes seules, mais de comprendre les conditions dans lesquelles certaines d'entre elles deviennent visibles, légitimes et traitables dans les dispositifs de veille sociale, d'hébergement et d'insertion, quand d'autres demeurent plus difficilement saisissables.

À partir de là, la problématique de ce rapport peut être formulée ainsi **: Comment les dispositifs de veille sociale, d'hébergement et d'insertion rendent-ils visibles, reconnaissent-ils ou, au contraire, laissent-ils dans l'ombre certaines vulnérabilités propres aux femmes seules, et avec quels effets sur leur prise en charge ?**

Afin d'y répondre, ce rapport analysera d'abord la place des femmes seules dans les catégories et les logiques de priorisation de la veille sociale, avant d'examiner, à partir de l'enquête de terrain, la manière dont leurs vulnérabilités se construisent dans les parcours, les espaces du quotidien et les relations aux dispositifs. Il s'agira ainsi de montrer que la spécificité des femmes seules ne tient pas uniquement à leur présence croissante dans les dispositifs, mais à la manière dont leurs vulnérabilités se trouvent partiellement reconnues, partiellement invisibilisées, et dès lors plus ou moins prises en charge.

[8] Soulet, M.-H. (2014). Les raisons d'un succès. La vulnérabilité comme analyseur des problèmes sociaux contemporains. Dans A. Brodiez-Dolino et al. (Dir.), (pp. 59–64).

Contexte de l’étude et méthodologie.

Contexte de réalisation de l’étude:

Cette étude a été mise en œuvre dans le cadre d’un partenariat entre l’Université Catholique de l’Ouest et le Service Intégré d’Accueil et d’Orientation du Maine-et-Loire (SIAO 49). La mise en place de ce partenariat a pour objectif la réalisation d'une enquête sociologique qui, sur la base d'une démarche qualitative, traitera de la question des femmes seules à la rue, dans la continuité de l'étude réalisée en 2025 par Paul Coutens sur la« Demande de mise à l'abri des personnes isolées et prise en charge en hébergement d'urgence depuis 2021 en Pays de la Loire.»

L'étude a été conduite par Camille Noury, étudiant en Master 2 de Sociologie à l’Université Catholique de l’Ouest, dans le cadre d’un stage réalisé du 16 février au 26 juin 2026.

Ce travail a bénéficié d’un double encadrement. L’encadrement technique et opérationnel de Paul Coutens, chargé d’observation sociale en Pays de la Loire. L’encadrement scientifique a été assuré par Alexandra Clavé-Mercier, maîtresse de conférence en anthropologie à l’Université Catholique de l’Ouest.

Méthodologie de l’enquête:

Des observations et des entretiens avec les professionnels de la veille sociale de l'hébergement et du SIAO 49.

Cette enquête repose principalement sur une démarche qualitative visant à comprendre les caractéristiques, les conditions de vie, les trajectoires et les modalités de prise en charge des femmes seules à la rue dans le département du Maine-et-Loire. L’objectif ici n’est pas de produire une représentativité statistique du public mais plutôt de saisir les mécanismes qui produisent et participent à la visibilisation et à l’invisibilisation de ce public dans les dispositifs de veille sociale, d’hébergement d’urgence et d’insertion.

L’enquête a été conduite du 16 février au 26 juin 2026, dans un rythme alterné correspondant à 59 journées consacrées, au sein de plusieurs dispositifs intervenants auprès des publics sans abris et sans domicile dans le département.

Des observations ont été menées lors de réunions institutionnelles réunissant les acteurs de la veille sociale, de l'hébergement d'urgence et de l'insertion. Ces observations ont concerné des réunions de l'équipe insertion, une réunion des acteurs de l'hébergement d'urgence concernant les publics de la Halte de Nuit, d'une coordination de la veille sociale à Angers, d'une réunion associant tous les SIAO de la région Pays de la Loire ainsi que des temps d'échanges et d'observations avec l'équipe 115.

Afin de saisir les modalités d'accueil et de visualiser la structuration des espaces dans lesquelles évoluent les femmes seules à la rue, des observations ont également été réalisées dans différents lieux d'hébergement ou d'accueil: la Halte de Nuit, les dispositifs hôteliers ainsi qu'au sein du Point accueil santé solidarité (PASS). Ces temps d'immersion ont permis d'observer les agencements spatiaux des lieux, l'usage des lieux, les interactions entre les professionnels et les personnes accompagnées ainsi que les pratiques quotidiennes de prise en charge.

Parallèlement, quinze entretiens semi-directifs, formels et informels, ont été réalisés auprès de professionnels du SIAO, du PASS, de la FAS et de la Halte de Nuit :

- deux entretiens avec les responsables du SIAO 49 afin de mieux comprendre le fonctionnement du SIAO (hébergement, insertion, priorisation) et de replacer l'évolution du public des femmes seules dans son contexte ;
- un entretien avec le chargé de captation logement afin d'analyser les enjeux de la captation et leurs effets sur les différents publics ;
- un entretien avec les deux professionnelles de l'équipe hôtel afin de comprendre les logiques de priorisation, les relations avec les usagers et la place des femmes dans ce dispositif ;
- un entretien avec la référente jeunes afin de mieux comprendre les spécificités des jeunes femmes seules, notamment celles sortant de l'aide sociale à l'enfance ;
- un entretien avec le chargé d'observation départemental afin d'acquérir une vision d'ensemble du dispositif ;
- un entretien avec le responsable du PASS portant sur le fonctionnement de la structure, son évolution et son articulation avec la Halte de Nuit. Cet échange a également permis d'initier la collaboration avec le PASS, qui a constitué un terrain central de l'enquête ;
- une journée d'entretiens avec cinq salariés du PASS afin d'échanger sur leurs pratiques et sur la place des femmes seules au sein de l'accueil de jour ;
- un entretien avec la travailleuse sociale de la Halte de Nuit afin de comprendre le fonctionnement du dispositif, la répartition dans les algeco et les modalités de prise en charge ;
- un entretien avec un responsable de la FAS consacré à l'évolution de la veille sociale et à celle du public des femmes seules.

Des entretiens avec les femmes seules à la rue.

Trois entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de femmes fréquentant le PASS d'Angers. Ils ont pu être réalisés grâce à l'aide précieuse des salariés du PASS qui ont sollicité les femmes, leur ont présenté l'enquête, ont permis la mise en relation et la fixation de temps d'échanges. Cette assistance a été nécessaire pour favoriser la rencontre avec les femmes seules, du fait à la fois du temps restreint de l'enquête qui a limité la possibilité d'immersions sur le temps long souvent favorable à la construction de rapports de confiance. L'entretien avec Fatima a pu avoir lieu grâce à l'aide d'une traductrice venue au PASS, qui a permis non seulement de traduire les échanges mais aussi de s'inscrire dans une relation de confiance.

La première enquêtée est Fatima, une femme somalienne de 36 ans en demande d'asile. Hébergée à la halte de nuit, elle a connu une rupture familiale importante à la suite de l'expulsion du territoire de son mari et du placement de ses enfants à l'aide sociale à l'enfance (ASE). Son entretien permet de mettre en lumière les difficultés et les enjeux liés à l'exil, à l'isolement relationnel, au manque de ressources, à la faible mobilité ainsi qu'au sentiment d'insécurité dans l'espace public.

La deuxième enquêtée est Claire une femme française d'une trentaine d'années, ayant connu plusieurs mois de rue avant d'accéder récemment à un logement partagé. Son parcours permet de comprendre les effets de la rue sur les trajectoires sociales mais également les vulnérabilités qui persistent en dehors de l'accès au logement en matière de ressources et d'aides.

La troisième enquêtée est Monique une femme de 58 ans, vivant principalement dans sa voiture depuis plusieurs années. Son récit montre les stratégies d'autonomie développées face à la vulnérabilité résidentielle, les rapports aux institutions, ainsi que les formes de dignité et d'indépendance revendiquées malgré la situation de grande précarité.

Ces trois entretiens présentent des profils contrastés de femmes, en termes d'âge, de trajectoire, de situation résidentielle, de ressources, de rapport aux dispositifs et de situation de vulnérabilité. S'ils ne sont pas représentatifs des situations vécues, ils permettent d'illustrer la diversité des situations derrière la catégorie "femme seule".

Au-delà des matériaux empiriques, une agrémentation par le biais de données institutionnelles et universitaires.

En plus des observations et entretiens réalisés, l'étude est agrémentée par l'analyse de documents institutionnels et de données statistiques en interne (SIAO) et des externes (FAS, SIAO, DIHAL, Sénat, France Terre d'Asile et quelques enquêtes départementales).

Les travaux de recherches académiques ont également nourri les analyses produites en matière de sans-abrisme, sur la question spécifique des femmes à la rue, sur les effets produits par la mixité et sur l'analyse réflexive autour de la production statistique et des politiques publiques.

Limites de l’enquête.

Cette enquête comporte plusieurs limites. La première, concerne le nombre d'entretiens réalisés avec les femmes seules. Cette limite est en partie liée au temps restreint de stage mais ce chiffre révèle aussi la difficulté à saisir et à rendre visible les femmes seules à la rue. En effet, il s’agit d’un public particulièrement mobile et souvent confronté à des situations de vulnérabilités sociales, économiques et psychologiques entre autres du fait des violences subies ou perçues (sentiment d’insécurité).

Par ailleurs, certains sujets, comme la perte d’enfants, l’exil ou l’insécurité, se sont révélés extrêmement sensibles, suscitant de fortes émotions aussi bien pour les femmes que pour l’enquêteur. Certains sujets ont été écartés car les femmes ont exprimé le souhait de ne pas aborder certains éléments de leur parcours. Ces silences constituent néanmoins des résultats à part entière et participent à la compréhension des expériences vécues.

Les matériaux recueillis ne permettent pas de prétendre à une représentation exhaustive des femmes seules à la rue, même si au delà des entretiens réalisés, les exemples présentés en coordination de la veille sociale (CVS) ou dans les réunions d’insertion et d'hébergement d’urgence permettent de présenter certaines figures mais aussi de montrer la porosité de cette catégorie. Cette étude vise aussi à mettre en lumière les mécanismes sociaux, institutionnels et relationnels observés au cours de l’enquête et à proposer des pistes de compréhension sur la manière dont se construit la visibilité et l’invisibilité de ce public afin d’apporter des réponses concrètes à ses besoins et attentes.

1/ Catégoriser les femmes seules: une construction administrative et dynamique des vulnérabilités.

1.A/ Une production institutionnelle des catégories de vulnérabilité.

1.A.1/ Hiérarchiser l'urgence: la construction institutionnelle des publics prioritaires.

Du fait d'une situation globale de saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence et d'insertion, les acteurs de la veille sociale et les SIAO sont confrontés à une contrainte structurelle: celle de devoir attribuer un nombre de place limité du fait d'une demande supérieure. Dans ce contexte, la question n'est pas seulement de répondre à l'ensemble des besoins sociaux, mais bien de les hiérarchiser en fonction des vulnérabilités perçues. Les critères de priorisation constituent alors des outils de gestion de l'orientation permettant d'identifier les publics considérés comme les plus vulnérables.

Si les critères sont définis en interne dans chaque SIAO, ils présentent néanmoins une certaine régularité malgré une absence de définition étatique des critères de priorisation. Au SIAO du Maine-et- Loire, les principaux critères mobilisés sont les suivants: les femmes avec des enfants de moins de trois ans, les femmes enceintes, les personnes victimes de violences (hommes et femmes), les personnes avec des problématiques de santé ainsi que les situations de longue errance qui nécessite une demande de mise en répit. Même si la majorité des SIAO ont produit des critères de priorisation, tous n'ont pas mis en place cet outil. D'après l'enquête de la FAS de 2024 sur les femmes seules à la rue, 89% des SIAO ayant participé à l'enquête (63/101) ont établi des critères de priorisation. Ils sont notamment 66% à accorder une priorité particulière aux femmes enceintes à partir du 6ème mois de grossesse.

Ces convergences témoignent d'une forme d'homogénéisation des pratiques institutionnelles. Le fait de produire des catégories de vulnérabilités puis de les définir ne se fait pas pleinement de manière autonome par chaque territoire; elles circulent à travers les rapports, les études et les échanges entre acteurs. Le SIAO 49 s'est par exemple inspiré en grande partie des critères de priorisation du SIAO 93, jugé avant-gardiste par l'équipe urgence du SIAO 49 sur la question. La définition des critères de vulnérabilité est également au cœur des échanges entre les SIAO ligériens. Les enquêtes nationales comme celle de la FAS ou du Sénat, ont participé à stabiliser les représentations des vulnérabilités et à rendre certaines situations plus visibles que d'autres, notamment celles concernant les mères comme montré précédemment dans l'introduction.

Cette hiérarchisation repose en partie également sur des fondements juridiques. Depuis 2009, le Code de l'action sociale et des familles prévoit une compétence spécifique des départements concernant l'accompagnement des femmes enceintes et des mères isolées avec enfants de moins de trois ans. Ces dispositifs ne déterminent pas mécaniquement les pratiques

des SIAO mais elles contribuent à renforcer la légitimité de certains publics dans les processus de priorisation.

1.A.2/ Les angles morts de la reconnaissance institutionnelle.

Dès lors, on peut observer que toutes les vulnérabilités ne bénéficient pas du même degré de reconnaissance institutionnelle. Certaines apparaissent plus facilement comme légitimes et incontestables. La grossesse, la présence d'un jeune enfant, les violences conjugales ou certaines pathologies constituent des situations de vulnérabilités reconnues. Inversement, la situation des femmes seules sans enfant apparaît plus difficile à saisir. Leur vulnérabilité ne repose pas sur des critères visibles comme pour les mères mais dans une combinaison de situations plus ou moins lisibles: le fait d'habiter chez des tiers, l'exposition à la violence pas toujours déclarée que cela soit à la rue, dans les hébergements d'urgences ou dans les accueils de jours, des situations administratives floues concernant la présence d'enfants ou la situation matrimoniale ou encore l'errance prolongée mais pas toujours reconnue comme telle (sortie du dispositif). Ces éléments, issus des enquêtes de terrain et des situations observées, seront repris plus en détail dans la suite du rapport.

Les critères de priorisation ne se contentent donc pas d'identifier des vulnérabilités qui seraient préexistantes; ils participent également à leur production institutionnelle. En désignant certains publics comme prioritaires, ils rendent certaines formes de vulnérabilité plus visibles, plus lisibles et plus légitimes que d'autres. Ici, la vulnérabilité agit comme un processus de qualification sociale qui tend à rendre plus légitimes les figures des mères que celles des femmes seules. Comme l'ont montré les sociologues Marie Loison et Gwenaëlle Perrier[9], le fait d'avoir des enfants permet une protection relative pour les mères, notamment en matière de conditions d'hébergement. Bien que le groupe femme soit perçu comme vulnérable, *"le statut de mère fonctionne comme un « bénéfice secondaire à la situation de dominée »*

Comme l'a montré Alain Desrosières[10], sociologue de la quantification, de ce point de vue, compter un public par les enquêtes, par les rapports et les catégories administratives ne revient pas simplement à le décrire. La production statistique participe à la construction d'action publique. Les femmes seules apparaissent aujourd'hui dans un nombre croissant d'enquêtes, de rapports et de diagnostics territoriaux. Pourtant, comme nous l'avons montré en introduction, cette visibilité statistique ne se traduit pas nécessairement par une visibilité équivalente dans les préconisations produites dans les rapports. Le présent rapport montrera également que ce manque de visibilité produit des effets dans la prise en charge du public. Les femmes seules sont ainsi progressivement constituées comme catégorie de connaissance sans pour autant devenir pleinement une catégorie d'intervention. Cette tension invite à regarder plus précisément ce que désigne la catégorie même de "femme seule" dont les contours sont loin d'être clairs.

---

[9] Loison, M., & Perrier, G. (2019). Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : Entre vulnérabilité et protection. Déviance et Société, 43(1), 77–110. https://doi.org/10.3917/ds.431.0077

[10] Desrosières, A. (2014). La politique des grands nombres : Histoire de la raison statistique. La Découverte.

1.B/ Une catégorie instable: “femme seule” entre invisibilité et requalification.

1.B.1/ Nommer les femmes seules.

Pour exister, comme catégorie d'action publique, les femmes seules sont désignées et nommées à travers des catégories administratives et ordinaires. Or derrière ce qualificatif d’apparence simple, se cachent des réalités multiples. Cette appellation peut renvoyer à deux groupes distincts: les femmes seules avec enfant(s) et les femmes seules sans enfant. Dans le SIAO, il existe une distinction dans les catégories d’analyse statistique entre les femmes seules avec enfant(s) et les femmes seules sans enfant. Dans de nombreux rapports, comme celui du Sénat de 2024 sur les femmes à la rue, les premières sont nommées par le qualificatif mères isolées afin d'être distinguées des secondes. Dans certains articles de recherche, comme dans celui des sociologues Audrey Marcillat et Marine Maurin[11], les femme seules sont pensées sans enfants et la distinctions vient s’opérer avec les mère “femme seule et avec enfant”.

Néanmoins, lorsque la distinction entre « mères isolées » et « femmes seules sans enfant » n'est pas explicitée, l'expression « femme seule » tend à désigner deux groupes distincts : les femmes sans conjoint mais avec enfant(s), et les femmes sans conjoint ni enfant à charge. Cette polysémie peut entretenir une confusion dans les représentations professionnelles et contribuer à invisibiliser les spécificités des femmes seules sans enfant. Lors d’une réunion réunissant l’équipe du 115, l’équipe hôtelière, la référente santé ainsi qu’une travailleuse sociale de l’Abri de la providence, le qualificatif “femme seule” a ainsi été mobilisé pour désigner une femme seule accompagnée de ses enfants. Cette qualification n’était pas neutre puisqu’elle a servi à justifier une priorisation dans la prise en charge:*”On va la mettre à l’hôtel, c’est une femme seule avec des enfants, donc elle fatigue plus vite.”*

Cet exemple est assez révélateur. Il montre que la catégorie “femme seule” ne désigne pas toujours le meme public en fonction des contextes et des usages. Plus encore, il met en évidence une concurrence symbolique entre deux groupes nommés de la même façon mais dont les modalités de prise en charge et de priorisation ne sont pas les mêmes. Dans les pratiques et dans les représentations, la figure de la mère isolée tend ainsi à occuper une place centrale, au risque d'invisibiliser les femmes seules sans enfant.

Dans le cadre de ce rapport, le terme “femme seule” désignera exclusivement **les femmes sans conjoint(e) ni enfant à charge**. Ce choix ne vise pas à nier la diversité des situations rencontrées, il a pour but de distinguer analytiquement ce public à celui des mères isolées,

[11] Marcillat, A., & Maurin, M. (2018). Singularisation, différenciation : Pratiques de la (non)mixité dans l’intervention sociale auprès des personnes sans abri. Nouvelles Questions Féministes, 37(2), 90–105. https://doi.org/10.3917/nqf.372.0090.

dont les critères de priorisation et les modalités de prises en charge, les rendent plus visibles dans les logiques institutionnelles et juridiques.

1.B.2/ Les figures de la femme seule.

La catégorie de « femme seule » ou “femme seule sans enfant” sont mobilisées par les institutions, les associations et les travaux de recherche pour désigner ce public spécifique. Pourtant, derrière cette catégorie administrative relativement homogène se cache une grande diversité de trajectoires, de situations sociales et de formes de vulnérabilité.

Cette hétérogénéité constitue d'ailleurs l'une des premières difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de saisir les spécificités des femmes seules. Les situations observées sur le terrain et dans les différentes études montrent que cette catégorie regroupe des femmes exilées, des jeunes en sortie de l’aide sociale à l’enfance (ASE), des femmes âgées, des femmes transgenres, des femmes en situation de handicap ou encore des femmes vivant dans des territoires ruraux particulièrement isolés. Si leurs parcours diffèrent, elles partagent néanmoins une caractéristique commune : elles sont exposées à des formes de vulnérabilité spécifiques qui s'articulent souvent autour des violences de genre, de l'isolement relationnel et de l'instabilité résidentielle.

Les données produites par le Samusocial de Paris illustrent l'ampleur de ces violences. L'enquête réalisée auprès des femmes fréquentant l'Espace Solidarité Insertion[12] (ESI) révèle que 92 % des femmes interrogées déclarent avoir subi au moins un événement violent au cours de leur parcours. Parmi elles, 79 % déclarent avoir été insultées, 72 % menacées verbalement, 58 % volées ou dépossédées de leurs biens, 56 % séquestrées ou privées de liberté, 58 % torturées et 44 % agressées sexuellement ou violées. Ces violences constituent une caractéristique commune à de nombreuses trajectoires féminines de rue.

Ces expériences contribuent également à expliquer les stratégies d'invisibilisation développées par certaines de ces femmes. L'enquête de l'ESI souligne que nombre d'entre elles cherchent à ne pas être identifiées comme vivant à la rue en adoptant des stratégies de présentation de soi spécifiques : vêtements propres, apparence soignée ou possession d'une valise permettant de se faire passer pour une voyageuse. Cette invisibilisation constitue souvent une stratégie de protection face aux violences masculines. Pourtant, malgré ces précautions, les femmes demeurent fréquemment exposées à des sollicitations sexuelles ou à des propositions d'hébergement conditionnées à des contreparties.

L'une des spécificités majeures des trajectoires féminines réside précisément dans le recours fréquent à l'hébergement chez des tiers. D'après l'enquête menée auprès de 72 femmes accueillies à l'ESI, 41 % d'entre elles étaient hébergées chez un ami, un proche ou un compatriote avant leur premier épisode de rue. Seules 11 % disposaient de leur propre logement ou de celui d'un compagnon. Cette situation distingue fortement les femmes seules d'autres publics sans domicile. Souvent perçu comme une protection contre la rue,

[12] https://www.promotion-sante-idf.fr/sinformer/trouver-ressources/ressources-documentaires/femmes-seules-dispositif-veille-sociale

l'hébergement chez des tiers constitue pourtant un espace de vulnérabilité important. Les contreparties demandées aux femmes hébergées sont fréquentes : 26 % déclarent avoir dû réaliser des tâches ménagères, 14 % garder des enfants ou des personnes âgées, 14 % avoir eu des relations sexuelles imposées ou attendues, 13 % avoir dû verser de l'argent et 4 % travailler gratuitement. Ainsi, l'absence de rue ne signifie pas nécessairement l'absence de violences ou de domination.

Parmi les figures les plus visibles des femmes seules figurent les femmes exilées. Les données de France Terre d'Asile[13] montrent qu'en 2020 près d'une femme demandeuse d'asile sur deux est arrivée seule en France. L'exil féminin est souvent précédé par des trajectoires marquées par les violences. Près des deux tiers des femmes interrogées déclarent avoir quitté leur pays afin d'échapper à l'insécurité, à des violences familiales, à des mariages forcés ou à des menaces directes sur leur vie. Toutefois, ces trajectoires ne sont pas homogènes. Les femmes originaires d'Afrique centrale ou de l'Est migrent majoritairement pour fuir des situations mettant directement leur vie en danger tandis que les femmes originaires d'Afrique de l'Ouest évoquent plus fréquemment des conflits familiaux ou des mariages forcés. Les situations diffèrent également selon l'âge. Les femmes les plus jeunes apparaissent souvent plus isolées et disposent de moins de ressources relationnelles à leur arrivée en France que les femmes plus âgées, qui rejoignent davantage des membres de leur famille déjà présents sur le territoire.

Les observations réalisées dans le cadre de cette enquête mettent également en évidence la situation particulière des jeunes femmes seules. Nombre d'entre elles sont issues de parcours de l'aide sociale à l'enfance. Elles disposent souvent de peu de ressources financières, d'un réseau relationnel limité et connaissent des parcours résidentiels particulièrement instables. Plusieurs situations observées montrent qu'elles sont davantage exposées aux violences, aux formes d'emprise relationnelle ou aux hébergements précaires chez des tiers. Comme le résume un professionnel du PASS : *« Les femmes seules se font plus emmerder et notamment les jeunes femmes. »* Les entretiens réalisés auprès des professionnels font apparaître une préoccupation récurrente concernant les relations entretenues par certaines très jeunes femmes avec des hommes beaucoup plus âgés, dans des contextes où les frontières entre protection, dépendance et emprise apparaissent parfois particulièrement floues.

À l'autre extrémité du parcours de vie, les femmes seules âgées constituent un public beaucoup moins visible dans les travaux comme dans les dispositifs. Certaines connaissent des parcours d'errance particulièrement longs tandis que d'autres basculent dans la précarité à la suite d'une séparation conjugale, parfois liée à des violences. Ces situations interrogent l'adaptation des dispositifs d'hébergement à des publics dont les problématiques relèvent parfois autant du vieillissement que du sans-abrisme.

Les professionnels rencontrés ont également évoqué la situation des femmes transgenres, même si cette question n'a pas pu être approfondie dans le cadre de cette enquête. Les

[13] https://www.france-terre-asile.org/actualites/lactualite-france-terre-dasile/exilees-et-isolees-une-realite-ignoree

échanges réalisés font néanmoins apparaître des difficultés spécifiques liées à l'accès aux dispositifs non mixtes, à la reconnaissance de l'identité de genre et à l'acceptation par les autres personnes accueillies. Ces situations rappellent que la catégorie « femmes seules » recouvre également des expériences de genre plurielles.

Enfin, la vulnérabilité des femmes seules prend des formes particulières dans les territoires ruraux. L'isolement géographique, la faiblesse des réseaux de transport et l'éloignement des services peuvent produire des formes de précarité moins visibles mais tout aussi importantes. La situation d'une femme de 33 ans suivie par l'ASPAM 49 illustre cette réalité. Isolée dans son logement, ne sortant quasiment plus hormis pour ses rendez-vous médicaux et vivant dans une forme de repli social sa situation montre que la vulnérabilité féminine ne se réduit pas à l'absence d'abri mais peut également résulter de l'impossibilité de circuler, de maintenir des liens sociaux ou d'accéder aux ressources du territoire.

1.B.3/ Au delà des typologies: devenir femme seule.

L'ensemble de ces situations met en évidence l'extrême diversité des trajectoires regroupées derrière l'expression de « femme seule ». Toutefois, ces catégories ne permettent pas toujours de saisir la totalité des situations rencontrées sur le terrain. Certaines femmes échappent en effet aux classifications institutionnelles existantes, ce qui interroge la manière dont les dispositifs identifient, reconnaissent et prennent en charge les vulnérabilités de ces femmes.

Les entretiens réalisés avec les femmes seules à la rue et les observations avec les travailleurs sociaux témoignent de la porosité de la catégorie femme seule et de la nécessité de la réencastrer dans une perspective dynamique, dans des trajectoires résidentielles, migratoires et de vie qui produisent des recompositions de la catégorie. Ainsi, la catégorie femme seule, est parfois subie, elle est le résultat de la perte de son conjoint et de la garde de ces enfants.

L’exemple de l’entretien réalisé avec Fatima en demande d’asile illustre bien cette situation. Hébergée à la halte de nuit, elle est devenue une femme seule à la suite d’une rupture familiale importante avec l’expulsion du territoire de son mari et le placement de ses enfants à l’aide sociale à l’enfance (ASE). La situation de cette femme l’a rendue profondément vulnérable, au delà de l’insécurité physique dans laquelle elle se retrouve, la perte de sa famille a produit une déréliction sociale et affective difficile à qualifier. Ici, il s’agit d’une femme seule qui cherche à tout pris à ne plus l’être, elle a entrepris des démarches juridiques pour que son mari puisse revenir en France et pour récupérer la garde de ses enfants.

Les femmes seules peuvent également être considérées administrativement comme en couple ou avec des enfants alors que de façon effective, elles sont seules. En réunion avec le service insertion, une femme somalienne de 40 ans a essuyé un refus d'intégration sur un dispositif d'intermédiation locative (IML), par la structure d'hébergement/logement notamment en raison d'une "situation maritale non mise à jour". En raison d'une instance de divorce en cours, la situation apparait peu claire d'un point de vue administratif. Le temps de la procédure, alors qu’elle est de façon effective une femme seule, elle n’est pas reconnue comme telle du point de vue administratif, ce qui produit ici des effets sur les solutions

proposées en matière de logement. Ce manque de visibilité produit une vulnérabilité qui peut se cumuler avec des vulnérabilités de genre produites par le divorce. Laure Crépin[14], sociologue des organisations, montre dans ses travaux que les femmes sont plus sujettes à des formes de vulnérabilités résidentielles que les hommes car elles sont en moyenne plus contraintes à devoir quitter le domicile conjugal que ces derniers. Ainsi, après la séparation, se produit souvent chez les femmes seules un temps d'errance résidentielle, où les conditions se dégradent, et cette instabilité vient ici se mêler à une instabilité administrative.

Les femmes seules peuvent également se retrouver dans des situations où elles sont seules, mais avec une possibilité éventuellement à court ou moyen terme de récupérer leur(s) enfant(s). Le service insertion s'est retrouvé dans une situation administrative complexe marquée par l'incertitude derrière la situation d'une femme seule turque. Cette dernière s'est séparée de son mari avec qui elle vivait à Avignon puis est partie à Angers. Lors de cette union, elle a eu deux enfants dont un en situation de handicap (aujourd'hui adulte). Après une situation plus stabilisée, cette dernière souhaite s'occuper de lui et recherche un logement pour elle et son fils. Ici, il s'agit d'une femme seule au sens de sans conjoint et sans enfant à charge, mais il existe une forme d'incertitude sur la venue de son fils qui la fait se retrouver dans une situation poreuse où elle peut passer du role de femme seule à celui de mère isolée en fonction des circonstances. Ce changement de catégorie n'est pas anodin car il redéfinit les possibilités en matière de logement.

Les femmes seules peuvent également se mettre en couple pendant qu'elles sont à la rue. Le fait de trouver un compagnon à la rue est une situation d'ailleurs assez courante. Comme l'explique le sociologue Thibaut Besozzi[15], *"les femmes ont plutôt tendance à s'inscrire dans des relations duales (de couple ou de binôme) qui leur assurent simultanément un ancrage dans le collectif et la protection nécessaire à cet ancrage qui expose à l'insécurité"*. Le compagnon fait office de partenaire et permet de protéger les femmes en partie des violences de rue. Cependant, il convient de nuancer ce rôle protecteur des hommes rencontrés car ils sont aussi parfois les principaux auteurs des violences physiques et sexuelles. Ces situations de recompositions conjugales ont des effets sur la prise en charge de ces femmes, puisque dans les cohabitations par exemple les femmes seules sont souvent agrégées aux familles (c'est le cas par exemple à la Halte de Nuit) mais cela devient impossible si un homme vient s'ajouter à la demande de mise à l'abri. Une situation de ce type a par exemple été évoquée en CVS (coordination de la veille sociale) où en plus de la problématique articulée autour la mise en couple, s'est ajoutée la présence de chiens, ce qui complique davantage la possibilité d'hébergement ou de logement.

[14] Crepin, L. (2021). L'accession à la propriété après les séparations : Pourquoi un tel écart entre hommes et femmes ? Populations vulnérables, 7. https://doi.org/10.4000/popvuln.780
[15] Besozzi, T. (2021). La structuration sociale du monde des sans-abri. Sociologie, 12(3), 247–266. https://doi.org/10.3917/socio.123.0247

L’analyse des situations rencontrées montre que la catégorie “femme seule” ne renvoie ni à un groupe homogène ni à un statut stabilisé. Elle constitue davantage une catégorie relationnelle, définie par l’absence temporaire ou durable de certaines attaches conjugales, familiales ou résidentielles. Les femmes peuvent ainsi circuler à l’intérieur de cette catégorie durant leur trajectoire, ce qui invite à la penser comme un processus et non comme un état. Cette situation va complexifier la construction d’un parcours d’insertion et de logement au sein du SIAO (sur le volet insertion) qui s'appuie sur des critères de stabilité (budget, capacité à habiter) de la situation pour proposer une solution.

Cette diversité des parcours et cette instabilité des situations interrogent alors la manière dont les institutions identifient et reconnaissent les vulnérabilités des femmes seules. Car si certaines situations apparaissent immédiatement visibles au regard des catégories administratives existantes, d'autres demeurent plus difficiles à saisir. Se pose alors la question des mécanismes qui rendent certaines vulnérabilités lisibles et reconnues tandis que d'autres restent partiellement invisibles.

1.C/ Rendre visible pour protéger: la reconnaissance institutionnelle des vulnérabilités.

1.C.1/ Des vulnérabilités lisibles, objectivables et donc plus facilement protectrices.

Les situations de vulnérabilités ne produisent pas nécessairement une prise en charge. Pour être reconnues, elles doivent pouvoir être identifiées, décrites et justifiées au regard des catégories d’interventions existantes. Dans un contexte de saturation des dispositifs, la reconnaissance de la vulnérabilité est centrale puisqu’elle conditionne l’accès à certaines formes de protection.

Ainsi, toutes les vulnérabilités ne bénéficient pas de la même visibilité institutionnelle. Certaines apparaissent immédiatement lisibles parce qu’elles sont associées à des catégories stabilisées, des diagnostics ou des dispositifs spécialisés. Certaines vulnérabilités, pourtant présentes dans les parcours des femmes seules, demeurent plus difficiles à identifier et tendent à être moins reconnues dans les logiques de priorisation.

Cette question apparaît notamment au travers les critères de priorisation dans l’hébergement hôtelier. La création récente d’un poste de référente santé au sein du SIAO produit des effets sur la légitimité des vulnérabilités relatives à la santé. Bien qu’elle ne soit pas *“l’infirmière du SIAO”* son rôle consiste à évaluer les situations de santé, à recueillir des informations médicales et à apprécier les conséquences des pathologies sur les parcours résidentiels, avec si besoin une orientation pour des motifs de santé. Lors d’une observation avec le 115, la situation d’une femme seule hébergée à la Halte de Nuit a nécessité l’appui de la référente santé. Cette dernière demandait une orientation vers l'hôtel, car elle ne se sentait pas bien.

L'équipe 115 a donc adressé un mail à la référente santé du SIAO pour demander si l'orientation vers l'hôtel est justifiée. La question ici n'est pas de savoir si la ce fonctionnement est légitime ou non, mais de montrer que ce poste produit une légitimité supplémentaire pour certaines formes de vulnérabilités considérées comme plus objectivées. La vulnérabilité en matière de santé est lisible, identifiable et documentée.

Cette reconnaissance apparaît particulièrement visible par exemple chez les jeunes femmes en situation de handicap. Ces critères de vulnérabilités légitimées sont rapidement identifiées comme nécessitant une prise en charge du fait de critères physiques, psychiques ou cognitifs provenant de procédures médicales. Pourtant, il existe des vulnérabilités chez d'autres typologies de public femmes seules qui peuvent être elles aussi importantes mais qui ne vont pas bénéficier de la même visibilisation.

1.C.2/ Les angles morts de la reconnaissance : jeunes femmes seules, hébergement chez des tiers et emprise relationnelle.

Les jeunes femmes seules issues de l'aide sociale à l'enfance en sont un exemple éclairant. Les professionnels du PASS et la référente jeunes du SIAO évoquent la fragilité importante de ces jeunes femmes. Elles font face à une vulnérabilité économique importante avec souvent relativement peu de ressources contrairement à celles qui sont handicapées et qui perçoivent l'allocation adulte handicapé. Certaines perçoivent des allocations dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), mais elles ne sont pas majoritaires dans cette situation. En plus de la vulnérabilité économique, elles font face à une vulnérabilité familiale et relationnelle. Elles sont aussi pour la plupart peu expérimentées dans leur parcours résidentiels et peu autonomes. La référente jeunes a par exemple expliqué qu'elles ne viennent pas de façon assidue aux différents rendez-vous et/ou qu'elles ont besoin d'accompagnement pour gérer leur logement.

Ces critères font qu'elles sont en partie exclues de certains dispositifs comme l'intermédiation locative ou la sous location. Elles sont mobiles et alternent fréquemment entre hébergements chez des tiers, ruptures relationnelles et retour vers les dispositifs d'urgence ou d'insertion.

La référente jeunes du SIAO évoque des situations de jeunes femmes hébergées chez des connaissances. C'est le cas d'une jeune femme qui vit chez la mère de son ancien conjoint et qui ne peut pas partir de peur que son hébergeur garde ses affaires: *"Il va me prendre mes affaires et mon portable"*. Chez certaines jeunes femmes également il y a peu de lisibilité concernant l'hébergement chez des tiers *"Elle est hébergée à droite, à gauche on sait pas trop"*. D'autres entretiennent des relations avec des hommes plus âgés à proximité des accueils de jours ou des dispositifs d'hébergement d'urgence comme la Halte de Nuit. Une travailleuse sociale du PASS explique par exemple avoir vu des hommes âgés embarquer des jeunes femmes: *" J'étais au CHRS et j'ai vu des vieux hommes blancs attendre devant et des jeunes femmes partir avec"*. Ces situations sont ambivalentes, elles ne revêtent pas nécessairement d'une vulnérabilité objectivable mais exposent pourtant ces jeunes femmes à des formes importantes de dépendances, d'emprise et d'insécurité.

La référente jeunes du SIAO évoque également des parcours marqués par des ruptures dans l'accompagnement. Certaines jeunes femmes peuvent "disparaître" entre 4 et 8 mois puis revenir pour demander de l'aide; c'est le cas d'environ 1/3 des femmes seules suivies par la référente. D'autres restent hébergées chez des amis ou des connaissances dans des conditions instables et temporaires. Si certaines de ces relations sont protectrices, elles peuvent aussi vulnérabiliser. Certains "amis" appellent les femmes, les rackettent et sont dans des formes d'emprises qui limitent l'accompagnement social. Il s'agit d'un public avec un fort besoin d'accompagnement avec des parcours lourds et difficiles nécessitant souvent des suivis psychologiques.

Ces observations invitent à reconsidérer certaines formes de vulnérabilités dont sont victimes les femmes seules, comme l'hébergement chez des tiers et le manque de ressources qui produisent des situations d'emprise et de vulnérabilité importantes. Une réflexion est sans doute à mener pour se saisir des vulnérabilités spécifiques de ce public et envisager une forme de priorisation.

Ainsi, le réseau ne doit pas et ne peut pas être perçu comme intrinsèquement protecteur. L'existence d'un hébergement chez un tiers ne signifie pas nécessairement que la personne est protégée. Cette question est centrale lorsque l'on parle des femmes seules dont les parcours montrent que ces relations d'aides et de dépendances produisent des espaces de domination, d'exploitation et de vulnérabilisation.

Ces éléments relatifs aux réseaux se retrouvent notamment dans la procédure d'appel du 115. Les questions posées concernant l'hébergement chez des tiers demeurent relativement identiques quels que soient les publics: identité de l'hébergeur, durée possible de l'accueil, si le logement correspond à l'adresse utilisée et sur la qualité des relations. Les données présentées précédemment montrent que l'hébergement chez des tiers constitue une expérience particulièrement vulnérabilisante pour les femmes seules. Ainsi, une vigilance spécifique à l'égard de ces situations apparaîtrait pertinente afin d'identifier au mieux les risques potentiels auxquels elles sont spécifiquement exposées.

1.C.3/ Sortir de la rue ne suffit pas : les vulnérabilités persistent au-delà du logement.

Au-delà de la reconnaissance des vulnérabilités résidentielles: l'enquête de terrain et l'analyse bibliographique mettent en évidence une limite des dispositifs qui vont évaluer la sortie du sans-abrisme à l'aune du logement. Si l'obtention d'un logement constitue une étape essentielle des parcours résidentielles, elle ne signifie pas nécessairement la fin de toutes les vulnérabilités qui s'articulent et se structurent autour du logement.

Cette difficulté à penser les vulnérabilités au-delà de l'accès au dispositif fait écho aux travaux de l'anthropologue Alice Latouche[16]sur l'évaluation des vulnérabilités des personnes exilées en Grèce. L'autrice montre que les vulnérabilités ne disparaissent pas une fois l'accès

[16] Latouche, A. (2021). « Ouvrez les frontières ! Ouvrez les villes ! » : L'effet paradoxal des politiques d'hébergement sur la vulnérabilité des femmes migrantes à Athènes. Espace populations sociétés, 2021(2-3). https://doi.org/10.4000/eps.11692

à un dispositif obtenu. Si certaines formes de précarité sont temporairement réduites par l'hébergement ou la mise à l'abri, les fragilités psychiques, relationnelles, administratives ou économiques persistent souvent sous d'autres formes (racisme/sexisme). Les vulnérabilités apparaissent ainsi moins comme des états ponctuels que comme des processus qui se recomposent au fil des trajectoires.

Cette lecture permet d'interroger certaines situations rencontrées durant l'enquête. Cette réalité apparaît notamment dans les observations réalisées au PASS. Plusieurs femmes ayant accédé à un logement continuent à fréquenter la structure (bien que cela soit normalement interdit). Elles viennent pour des raisons utilitaristes et matérielles: bénéficier d'un petit déjeuner, effectuer des lessives. Claire, témoigne et explique que malgré son logement, ses revenus de 1100 euros par mois demeurent insuffisants pour couvrir ses besoins. Elle explique ne plus pouvoir aller dans certains lieux de restauration mais elle continue de venir également pour maintenir des liens sociaux. En effet, paradoxalement l'accès au logement peut produire une forme d'isolement social vulnérabilisant pour les femmes seules.

Les vulnérabilités psychiques dont sont victimes de nombreuses femmes seules du fait de traumatismes liés aux parcours migratoires, au violences subies etc, font qu'il n'est pas évident pour elles de se confier. Ainsi l'accompagnement psychologique apparaît nécessaire mais la mise en œuvre et la continuité du suivi reste fragile. Si les femmes arrivent à se confier, c'est en partie dû au fait que la psychologue du PASS n'est pas considérée comme une psychologue comme les autres. Certaines femmes seules peuvent éprouver une forme de défiance vis-à-vis de la psychologie mais la singularité de la double casquette de la psychologue lui permet de rentrer en contact avec les femmes. En effet, la psychologue du PASS se définit également comme une travailleuse sociale et une partie importante de sa mission consiste à se rendre disponible et à passer du temps dans l'espace du PASS. Cette proximité avec le public lui permet de saisir l'éventail des vulnérabilités des femmes seules et de produire une prise en charge globale qui dépasse parfois le cadre de ses compétences propres de psychologue. Dans les entretiens, en plus du soutien émotionnel/ psychique, elle évoque des questions relatives à la santé, à la sexualité des femmes (un sujet parfois tabou) et des conseils de beauté qui sont nécessaires pour reconstruire une estime de soi. Cette relation construite dans le temps devient pour les femmes un repère important. La perspective de rupture et la reprise du suivi par un autre psychologue n'est pas anodine: changer de psychologue nécessite de recréer une situation de confiance. Ici la vulnérabilité émotionnelle/ psychologique dépasse la question du logement et le fait ne plus pouvoir avoir accès à cet accompagnement personnalisé avec une psychologue "pas comme les autres" peut s'avérer particulièrement vulnérabilisant pour les femmes seules ayant du mal à donner leur confiance du fait de parcours particulièrement difficiles.

Ainsi, les parcours observés invitent à dépasser une conception strictement résidentielle du parcours. Si l'hébergement permet de réduire une partie des risques liés à la rue, il ne fait pas disparaître toutes les vulnérabilités psychiques, relationnelles et économiques qui structurent les trajectoires des femmes seules.

L’analyse de ces situations montre finalement que la prise en charge institutionnelle dépend moins de la seule intensité des vulnérabilités que de leur capacité à être traduites dans les cadres de l’action publique. Certaines fragilités bénéficient d’une forte lisibilité institutionnelle parce qu’elles peuvent être objectivées par un diagnostic, un certificat, une expertise ou rattachées à une catégorie d’intervention déjà stabilisée. D’autres, pourtant structurantes dans les parcours des femmes seules: instabilité de l’hébergement chez des tiers, emprise relationnelle, ruptures de suivi, isolement post-logement, épuisement psychique ou vulnérabilités économiques persistantes, demeurent plus difficiles à qualifier et à faire entrer dans les procédures ordinaires. En ce sens, les dispositifs ne se contentent pas de repérer des vulnérabilités : ils contribuent aussi à définir celles qui apparaissent comme urgentes, légitimes et traitables. Cette sélection n’est pas sans effet sur les parcours des femmes seules, dont les difficultés s’inscrivent rarement dans une seule sphère mais se déploient à l’intersection du résidentiel, du psychique, du relationnel, de la santé et des ressources. Les vulnérabilités n’existent donc pas indépendamment des conditions institutionnelles de leur reconnaissance : elles doivent être rendues visibles, formulables et compatibles avec les formats de prise en charge pour ouvrir, au moins partiellement, à une protection.

2/ Produire et interpréter la vulnérabilité: offre, espace et cadres d'évaluation professionnels.

2.A/ La structuration de l'offre: dispositif, priorisation et production des publics.

Si les critères de priorisation et les catégorisations du public "femmes seules à la rue" contribuent à rendre visibles certaines vulnérabilités et à en masquer d'autres, ils ne suffisent pas à expliquer les inégalités d'accès aux dispositifs d'hébergement d'urgence et d'insertion. Les situations rencontrées au cours de l'enquête montrent que l'orientation des femmes dépend également de la structuration de l'offre, des objectifs poursuivis en matière de stratégie d'orientation des publics ainsi que des contraintes matérielles comme le faible nombre de places qui limitent la capacité d'action des travailleurs sociaux. Les dispositifs ne se contentent pas de répondre à des besoins et à orienter, ils participent à la production des publics, ceux adaptés aux réponses disponibles. L'analyse de la structuration de l'offre permet ainsi de comprendre dans quelle mesure certaines vulnérabilités, pourtant souvent visibles, peuvent se retrouver moins bien prises en charge que d'autres.

2.A.1/ Le Logement d'abord: une politique d'autonomisation qui produit des effets différenciés selon les publics.

Depuis une quinzaine d'années, les politiques publiques de lutte contre le sans-abrisme et le sans domicilisme connaissent une transformation profonde. Progressivement, les dispositifs d'hébergement et d'insertion ont cessé d'être pensés comme des étapes successives conduisant vers le logement autonome pour privilégier une logique d'accès plus directe et plus rapide vers le logement autonome et ou accompagné. Cette évolution s'est matérialisée à travers les plans quinquennaux pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans abrisme avec le plan 1 de 2018-2022 puis le plan 2 de 2023-2027, (bien que cette évolution soit apparue avant dans les pratiques des acteurs) qui visent à réduire les parcours longs en hébergement et à favoriser un accès plus rapide au logement autonome et accompagné.

Comme le montre David Hostache[17] étudiant en master 2 de sociologie, les dispositifs d'insertion sont traversés par une tension entre une logique de protection des publics vulnérables et une logique de sécurisation des parcours résidentiels. Dans un contexte de pénurie de logements, les professionnels sont amenés à orienter en priorité les ménages dont le maintien dans le logement apparaît le plus probable. L'autonomie devient alors non seulement un objectif de l'accompagnement mais aussi un critère implicite de sélection.

[17] https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04600914

Ce passage d'une logique d'inclusion à une logique d'autonomisation et de sécurisation produit des effets sur certains publics spécifiques comme les femmes seules. Cette évolution n'est pas sans conséquence pour les femmes seules à la rue, qui apparaissent comme un public particulièrement exposé à cette tension entre autonomie et vulnérabilité. Les situations rencontrées au cours de l'enquête montrent que leurs parcours sont fréquemment marqués par des formes d'errance résidentielle, des hébergements chez des tiers, des ruptures familiales, des ressources économiques limitées ou encore des situations administratives complexes. Or ces caractéristiques, qui constituent souvent des facteurs de vulnérabilité, tendent simultanément à éloigner ces femmes des critères implicites de stabilisation valorisés dans les dispositifs d'insertion. Certaines caractéristiques administratives peuvent même devenir des critères d'exclusion des dispositifs d'insertion comme la nécessité d'avoir un droit de séjour de droit commun: BPI-réfugiés français, carte de séjour de 2 ans et plus etc.

Cette tension dans la prise en charge des publics et ici notamment des publics isolés (hommes et femmes) s'entend dans le discours de certains professionnels ou de responsables. Une phrase particulièrement évocatrice et volontairement provocatrice a été prononcée par le responsable d'un SIAO: *"On n'aide plus les vrais SDF"*. Derrière cette expression, il a explicité et a évoqué les personnes éloignées du logement, cumulant les difficultés sociales, financières, psychiques et mentales, d'addictions et qui peinent à trouver leur place dans le dispositif car étant jugés insuffisamment autonomes.

L'objectif de cette partie n'est pas de remettre en cause le principe du Logement d'abord, mais de montrer la sélection qui peut s'opérer entre des publics jugés plus stables comme les familles, donc plus insérables et les isolés, notamment les femmes seules. Ces effets se retrouvent en partie dans les statistiques produites par le SIAO.

2.A.2/ L'insertion: une sélection fondée sur la stabilité économique, administrative et la lisibilité des ménages.

D'après des données produites au SIAO 49, en ce qui concerne la répartition des entrées dans les dispositifs d'insertion, on observe une sous-représentation des femmes seules entrées par rapport aux femmes seules demandeuses avec plus de 20% de demandeuses contre 18 % d'entrées. Bien que l'écart brut puisse sembler limité, l'analyse en termes relatifs met en évidence une sous-représentation de 10 %. À l'inverse, les hommes isolés présentent une surreprésentation de 9,3 % (59 % des entrées pour 54 % des demandeurs). Au total, l'écart entre ces deux dynamiques atteint près de 20 points de pourcentage, ce qui apparaît significatif et traduit des différences marquées dans l'accès aux dispositifs d'insertion selon le profil des isolés. Ces données regroupent l'ensemble des dispositifs d'insertion: CHRS, pension de famille, résidence sociale, IML, sous location etc. Il convient donc de faire une analyse modérée de ces données. En effet, les dynamiques de demandes et de prises en charge oscillent selon les typologies familiales et peuvent être variables selon les dispositifs.

Les écarts observés dans l'accès aux dispositifs d'insertions ne semblent donc pas relever uniquement des critères de priorisation. Les situations rencontrées au cours de l'enquête suggèrent l'existence d'autres éléments de sélection, liés notamment aux ressources économiques, aux contraintes administratives, à la disponibilité d'une offre adaptée ou encore aux caractéristiques spécifiques des publics orientés vers le logement.

L'orientation des femme seules vient se percuter à des dynamiques institutionelles qui viennent s'ajouter à l'évaluation et la visibilisation des vulnérabilités. Dès lors, certaines femmes peuvent se retrouver confrontées à des difficultés d'accès au dispositifs alors même que leur situation est reconnue comme préoccupante par les professionnels.

En ce qui concerne l'insertion, les ressources financières et la stabilité administrative des ménages constituent souvent des critères déterminants dans l'accès aux dispositifs de logement accompagné[18], parfois davantage que la vulnérabilité sociale elle-même. Le cas d'une femme somalienne de 40 ans permet d'illustrer cette situation. Bénéficiaire d'une protection subsidiaire, elle est actuellement hébergée dans un dispositif passerelle de l'Abri de la Providence et a été orientée vers un logement en sous-location géré par une association du territoire angevin. Pourtant, malgré une évaluation favorable[19] de sa situation par les professionnels, sa demande a été refusée par l'association.

Les notes sociales soulignent en effet de nombreux éléments généralement valorisés dans les parcours d'insertion résidentielle. La femme est décrite comme respectueuse des règles de vie collective, investie dans l'entretien du logement et bien adaptée à la cohabitation. Sa gestion budgétaire est également considérée comme satisfaisante : elle règle régulièrement sa participation financière, organise ses courses et ses repas de manière autonome et manifeste une bonne compréhension des enjeux liés à l'épargne. Les travailleurs sociaux mettent également en avant son implication dans son parcours d'autonomisation. Elle suit des cours de français, a effectué plusieurs missions saisonnières via France Travail et entretient des échanges réguliers avec les professionnels qui l'accompagnent. Autrement dit, elle présente l'ensemble des caractéristiques généralement associées à une « capacité à habiter » et à une insertion résidentielle susceptible de réussir.

Malgré cela, son accès au dispositif a été refusé pour deux motifs principaux : une situation budgétaire jugée insuffisamment stabilisée avec des zones d'incertitudes concernant des virements dans son pays d'origine et une situation administrative considérée comme incomplètement clarifiée du fait d'une procédure de divorce. Vivant exclusivement du RSA, sans capacité d'épargne significative, elle a été considérée comme présentant une situation financière trop fragile pour accéder au logement accompagné. À cela s'ajoute une interrogation concernant sa situation maritale, les informations disponibles n'étant pas totalement harmonisées entre les différents documents administratifs. Ainsi, alors même que sa vulnérabilité est reconnue et que son parcours est valorisé par les professionnels, l'accès au

[18] IML, sous location, pension de famille, résidence jeune travailleur, résidence accueil, résidence sociale
[19] Notamment du fait de sa capacité à habiter et de son investissement professionnel et dans l'apprentissage de la langue française.

logement demeure conditionné par des exigences économiques et administratives qui dépassent la seule évaluation sociale de la situation. Cette tension révèle que l'orientation vers le logement ne repose pas uniquement sur le besoin ou la vulnérabilité, mais également sur la capacité des personnes à correspondre aux conditions de fonctionnement des dispositifs.

Cette situation n'est pas isolée. Une autre femme ayant formulée une demande insertion au SIAO, d'origine turque, a également rencontré des difficultés d'accès à un dispositif de logement accompagné malgré une situation de vulnérabilité particulièrement importante. Victime de violences conjugales et ayant subi des actes de torture dans son pays d'origine, elle présente une fragilité psychologique régulièrement soulignée par les professionnels. Après avoir connu plusieurs formes d'hébergement précaire, notamment à la Halte de Nuit, où certaines expériences ont été vécues négativement, elle est aujourd'hui hébergée au sein d'un tiers-lieu[20] et souhaite accéder à un logement autonome. Investie dans son parcours d'insertion, elle suit des cours de français et de pilates et exprime le souhait de reprendre des études universitaires.

Pourtant, son orientation vers un dispositif porté par une association d'hébergement angevine s'est révélée complexe. Comme dans le cas précédent, la question des ressources financières intervient dans l'évaluation de la situation : vivant uniquement du RSA, sa capacité à assumer durablement un logement est interrogée. Cependant, les difficultés rencontrées ne relèvent pas uniquement d'une logique économique. La situation administrative apparaît également incertaine. Séparée de son conjoint, certaines informations demeurent incomplètes ou non actualisées dans les dossiers. Surtout, son projet résidentiel est étroitement lié à la venue éventuelle de son fils adulte en situation de handicap, actuellement hébergé ailleurs. Cette perspective modifie profondément les besoins de logement envisagés : il ne s'agit plus de rechercher un logement pour une femme seule en colocation mais potentiellement pour un ménage composé de deux personnes et une autre personne. D'un point de vue financier, l'allocation adulte handicapé du fils transforme complètement les possibilités en matière de logement du fait de ce revenu supplémentaire. Les professionnels se trouvent ainsi confrontés à une situation difficile à stabiliser, dans laquelle les ressources financières, la composition future du ménage et les temporalités administratives demeurent incertaines.

Les difficultés d'accès aux dispositifs ne reposent pas uniquement sur les ressources financières et les situations administratives. Elles dépendent également de la capacité des institutions à produire une connaissance suffisamment stabilisée des situations. Lors d'une réunion d'insertion, le cas d'une femme de 53 ans suivie par l'UDAF a ainsi donné lieu à de nombreuses demandes de complément d'informations afin de permettre l'orientation vers un dispositif. Bénéficiaire du RSA, confrontée à des problèmes d'addiction à l'alcool et souhaitant accéder à un logement compatible avec la présence de son animal, elle formulait

[20] Le tiers-lieu est défini au départ par le sociologue Ray Oldenburg à la fin des années 80, de manière simplifiée, comme **un lieu où les personnes se plaisent à sortir et se regrouper de manière informelle, situé hors du domicile (first-place) et du lieu de travail (second-place)**.Source:https://francetierslieux.fr/quest-ce-quun-tiers-lieu/

une demande de sous-location accompagnée d'un besoin de soutien dans les démarches d'autonomisation. Pourtant, l'examen de sa situation a rapidement fait apparaître plusieurs zones d'incertitude : quel avait été son parcours résidentiel depuis 2022 ? Quelle était sa capacité réelle à assumer les charges d'un logement autonome ? Quels accompagnements étaient déjà mobilisés ? Faute d'informations suffisantes, la discussion s'est davantage concentrée sur la production d'éléments complémentaires que sur l'orientation elle-même. Encore faut-il qu'elle puisse être objectivée, documentée et traduite dans des catégories administrativement exploitables. L'absence d'information produit alors une forme d'invisibilisation institutionnelle temporaire, susceptible de retarder l'accès à certaines réponses pourtant jugées pertinentes par les professionnels accompagnant les demandes d'insertion des personnes dans le cadre de leurs suivis sociaux. Ici, c'est l'absence de lisibilité sur la situation du fait du manque d'information qui limite l'orientation.

Ces trois situations montrent que l'accès aux dispositifs d'insertion ne dépend pas uniquement du degré de vulnérabilité des personnes ni même de leur adhésion aux attentes institutionnelles. Il repose également sur la capacité des acteurs à anticiper une situation résidentielle jugée suffisamment stable et lisible. Dès lors, certaines femmes seules peuvent se retrouver temporairement exclues de dispositifs pourtant adaptés à leurs besoins, non pas parce que leur vulnérabilité est contestée, mais parce que leur situation économique ou administrative apparaît trop incertaine pour sécuriser une orientation vers le logement.

2.A.3/ Des besoins spécifiques difficilement compatibles avec l'offre existante.

Au-delà des ces situations, certaines situations observées au cours de l'enquête, font état d'une multitude d'obstacles dans l'accès au logement d'insertion qui proviennent d'un décalage entre les besoins spécifiques des femmes seules et l'offre disponible. Dans ces situations la vulnérabilité s'entremêle entre les trajectoires individuelles et les limites structurelles du dispositif pour y répondre.

La situation d'une femme de 33 ans acompagnée par l'Association au Service de la Protection et l'Accompagnement des Majeurs 49 (ASPAM 49) témoigne de ce phénomène. Cette dernière vit seule dans un logement isolé situé en milieu rural, sans accès aux transports en commun. Sujette à de l'obésité, reconnue par une RQTH, elle rencontre de nombreuses difficultés dans les actes de la vie ordinaire comme ouvrir ses volets ce qui la contraint à vivre constamment dans la lumière artificielle. Ses déplacements se limitent aux rendez-vous médicaux et elle ne sort quasiment jamais de son domicile. Au-delà de ces difficultés, s'ajoutent des problèmes relationnels avec son voisin, qui se montre violent verbalement et physiquement à son égard, produisant un fort sentiment d'insécurité qui la conduit légitimement à appréhender l'ouverture de la porte de son domicile, en particulier lorsqu'il s'agit d'hommes.

Cette situation de vulnérabilité multiples produit un ensemble de contraintes qui s'entremêlent et s'aggravent. L'éloignement géographique, dans un contexte de faible mobilité, limite l'accès aux soins, aux commerces et aux lieux de sociabilité. Les difficultés de mobilité

renforcent l'isolement social, tandis que les problèmes de voisinage provoquent de l'insécurité. Son logement actuel ne répond plus à ses besoins, les professionnels évoquent la nécessité d'un relogement ailleurs: loin de son voisin, plus près des transports en commun et dans un logement adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ici, malgré la reconnaissance de ses vulnérabilités et la mobilisation de l'équipe insertion du SIAO, les possibilités d'orientations restent limitées. C'est la rareté des logements PMR qui constitue un frein majeur à sa prise en charge.
Cette situation montre que même identifiées, les vulnérabilités demeurent parfois difficiles à traiter faute de dispositifs adaptés. Plus les besoins sont spécifiques, plus le nombre de réponses possibles se réduit. Dans ce cas, la vulnérabilité même bien visible, ne permet pas toujours l'intervention du fait de l'inadéquation entre les besoins et l'offre disponible sur le territoire.

Dernière situation, celle où la vulnérabilité résidentielle n'est pas toujours due à une absence de ressources économiques. Le cas d'une femme seule de 59 ans accompagnée dans le cadre d'une mesure d'accompagnement social lié au logement en constitue une belle illustration. Elle cumule plusieurs emplois: comme technicienne de surface et comme porteuse de presse lui permettant de percevoir des revenus supérieurs à 2000 euros mensuels. On pourrait penser que ces revenus, assurant une certaine stabilité financière, lui permettent d'avoir un accès à un logement convenable. Pourtant, sa situation résidentielle demeure relativement précaire. Elle est hébergée dans le grenier d'une de ses employeuses à Baugé-en-Anjou. Elle vit dans un logement dépourvu d'eau courante et doit quitter les lieux dans un délai de six mois.

Cette femme cumule plusieurs contraintes qui limitent fortement son accès au logement.Elle fait face à d'importante dettes (22000 euros) et est propriétaire de 9 chats qui réduisent ses possibilités de relogement. Ici, bien qu'une évaluation ait permis de valider sa capacité à habiter et d'envisager une orientation vers un dispositif de sous location, une solution a été envisagée mais n'est pas encore validée par le SIAO.

Cette situation permet d'illustrer une autre forme d'invisibilisation, celle où les conditions de logement chez un tiers sont dégradées malgré des ressources financières existantes. L'hébergement chez un tiers apparaît dans une situation ambivalente respectivement comme une protection qui permet de ne pas être à la rue et une vulnérabilité due aux conditions matérielles d'existence. Comme évoqué précédemment, de nombreuses femmes seules sont logées chez des tiers de façon temporaire. Il est nécessaire de visibiliser ces situations où la vulnérabilité n'est pas toujours repérée, alors que les besoins restent importants.

Ces deux situations montrent finalement que l'orientation et l'accès aux dispositifs ne dépend pas uniquement du niveau de vulnérabilité des personnes. Il dépend également de la capacité des structures à proposer des réponses adaptées à des situations souvent complexes et singulières.

2.A.4/ La Halte de nuit: une offre d'urgence pensée prioritairement pour les familles et les hommes isolés.

La Halte de Nuit constitue un dispositif d'hébergement d'urgence visant à mettre à l'abri les personnes sans solution d'hébergement. Les prises en charge sont courtes (3 ou 4 jours) et les personnes doivent renouveler leur demande à l'issue de la prise en charge si elles souhaitent bénéficier à nouveau d'une place. Bien que les ménages isolés représentent la majorité des demandes adressées au 115 en 2025 (73%), dont 52% pour les hommes isolés et 21% pour les femmes seules isolées, l'organisation concrète du dispositif ne produit pas les mêmes possibilités d'accueil pour les différents publics.

Dans la structuration de l'offre d'hébergement de la Halte de Nuit, il apparaît que deux publics ont des places dédiées: 40 places familles / 20 places isolées ainsi qu'une place à la main du SAMU social pour des orientations d'urgence pendant la nuit pour les hommes seuls, et 1 place supplémentaire également à la main du SAMU social pour des personne isolées femme ou homme. Les hommes isolés disposent d'un espace qui leur est spécifiquement dédié. Les femmes seules, en revanche, ne constituent pas un groupe avec une réponse spécifiquement dédiée dans l'organisation du lieu. Elles sont hébergées dans les mêmes espaces que les familles, qui ont chacune leur espace et les femmes seules viennent s'agréger à la marge.

Cette organisation n'est pas neutre. Elle témoigne d'une manière de penser les publics de l'urgence sociale, où la figure de l'homme isolé apparaît comme un public de référence spécifique et où les femmes seules sont davantages renvoyées à l'univers familiale, en témoigne l'articulation dans les rapports entre la figure de la mère isolée et de la femme seule ou la confusion entre femme seule avec enfant(s) ou sans enfant. Autrement dit, les hommes isolés existent davantage comme public distinct dans la structuration de l'offre par rapport aux femmes seules qui apparaissent soient rattachées aux familles ou n'existent qu'au travers des critères de priorisation des femmes victimes de violences.

À cette première forme d'inégalité s'ajoutent les modalités d'accès au dispositif. Selon la travailleuse sociale gérant le dispositif de la Halte de Nuit et l'équipe 115, l'attribution des places repose largement sur une logique de premier arrivé, premier servi. Ainsi les critères de vulnérabilité ne sont pas pris en compte et c'est la rapidité d'accès à un téléphone et à l'information qui demeure déterminante. Or les données internes[21] montrent que près de 40 % des personnes hébergées déclarent avoir connu le dispositif par le bouche-à-oreille.

Ce résultat est particulièrement intéressant. Il suggère que l'accès à l'hébergement dépend aussi des ressources relationnelles dont disposent les personnes. Les individus les plus isolés

[21] Données produites depuis le logiciel SI-SIAO par la travailleuse sociale gérante de la Halte de Nuit

socialement ou les plus éloignés des réseaux d'entraide risquent ainsi de ne pas avoir connaissance du dispositif ou de l'information suffisamment tôt pour pouvoir en bénéficier. Dans cette perspective, l'inégalité ne se situe plus uniquement dans le nombre de places disponibles mais également dans les conditions d'accès à celles-ci.

La Halte de Nuit illustre ainsi la manière dont la structuration de l'offre dans l'hébergement d'urgence contribue à produire des publics différenciés. Loin de l'image de simple dispositif neutre de mise à l'abri, son organisation structurelle et ses modalités d'accès tendent à favoriser certains publics par rapport à d'autres.

Ainsi, contrairement aux dispositifs d'insertion qui sélectionnent les publics au regard de leur autonomie potentielle, la Halte de Nuit produit d'autres formes d'inégalités davantage liées à l'organisation matérielle de l'offre. Les femmes seules n'y apparaissent pas comme un public pensé en tant que tel mais comme un public périphérique, rattaché à l'univers familial. Cette faible institutionnalisation de la catégorie "femme seule" dans l'hébergement d'urgence contribue à limiter leur visibilité au sein du dispositif.

Cependant, ces différenciations ne reposent pas uniquement sur des règles formelles d'orientation ou sur la disponibilité des places. La structuration de l'offre ne suffit pas à expliquer toutes les orientations et possibilités d'orientation. Il existe également une matérialisation et une structuration de l'espace dans les lieux d'hébergement et d'accueil dont l'organisation participe à produire les publics. Dans ces espaces où la vulnérabilité est vécue et perçue, il apparaît opportun de saisir le rôle des espaces dans la production des vulnérabilités.

2.B/ La structuration de l'espace: mixité, famille et visibilité des vulnérabilités.

Les femmes à la rue évoluent dans des espaces qui les produisent tout autant qu'ils les effacent. L'espace n'est pas un simple décor de la vulnérabilité: il participe à sa construction, sa visibilité mais aussi à son invisibilisation. Les lieux d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement ne sont pas neutres. Leur organisation, les usages qu'ils autorisent et les représentations qui leur sont associées contribuent à définir la place que les femmes seules peuvent y occuper.

Dans cette partie, il s'agira d'analyser la manière dont les femmes seules investissent, ou peinent à investir certains espaces, notamment dans des contextes de mixité. Il sera également question du rôle joué par les travailleurs sociaux et par l'organisation matérielle des lieux dans les possibilités de projection résidentielle offertes aux femmes seules. Certains espaces, à la fois par des caractéristiques objectives mais aussi subjectives, sont perçus comme vulnérabilisants, ce qui peut conduire à une mise à distance des professionnels afin de

protéger les femmes, mais en produisant in fine une offre réelle moins importante pour les femmes seules.

2.B.1/ Structuration de l'espace au PASS: quand la mixité invisibilise.

Le point accueil santé solidarité (PASS), est un lieu central dans les parcours des hommes et femmes isolés. Espace d'accueil de jour, il permet aux personnes accueillies de répondre à des besoins matériels et hygiéniques, tels que l'accès à des douches, à des machines à laver, aux petits- déjeuner ou encore un espace de repos. Au-delà de ces dimensions fonctionnelles, le PASS apparaît aussi comme un lieu de sociabilité, de rencontres et d'échanges entre les personnes accueillies et les professionnels. Pour de nombreuses personnes hébergées à la Halte de Nuit, par exemple, le PASS assure ainsi une forme de quotidienneté relationnelle et matérielle structurante. Souvent, dès la fermeture de la Halte de Nuit à 7 heures du matin, certaines attendent directement l'ouverture du lieu.

Le PASS est pensé institutionnellement comme un espace mixte pour les publics isolés. Ainsi, hommes et femmes peuvent y accéder librement (à l'exception des personnes exclues) et investir l'espace partagé. Pourtant, lorsque l'on analyse la composition du public accueilli, cette mixité apparaît très masculine. Les données produites par la structure montrent que 83 % des personnes accueillies durant l'année 2024 sont des hommes. Cet écart s'explique en partie par la surreprésentation des hommes parmi les publics de rue. Néanmoins, il contribue également à façonner les usages du lieu et les manières de l'investir.

Comme montré dans les travaux, au-delà même des chiffres, l'univers du sans-abrisme est majoritairement masculin. Comme le souligne le sociologue Thibaut Besozzi, il s'agit: *" d'un monde très majoritairement masculin où la violence verbale et/ou physique est régulière ; où la gouaille, les grivoiseries et la vulgarité font partie intégrante des interactions, sans compter sur les difficultés matérielles et mentales auxquelles expose la survie."* Les observations réalisées au PASS confirment cette analyse. Les hommes, davantage que les femmes, circulent dans les espaces communs, interpellent les autres personnes accueillies, parlent fort, occupent physiquement l'espace et se rendent visibles. Dans une dynamique inverse, les femmes apparaissent souvent plus discrètes. Elles restent plus souvent assises, prennent moins fréquemment la parole et occupent globalement moins les espaces centraux et relationnels, où se trouve une partie importante des travailleurs sociaux, à côté de la machine à café.
Ces observations sont partagées par les travailleurs sociaux du PASS qui, lors d'entretiens, remarquent cette différence dans la manière de s'approprier l'espace: *"Les femmes ne se sentent pas à l'aise dans l'espace partagé, elles sont moins à se mettre en avant"*. mais aussi *"Certaines femmes ne se sentent pas à l'aise avec les hommes"*. L'espace est aussi perçu comme vulnérabilisant *"Il y'a des regards déplacés et des jugements de valeur sur le corps des femmes"* ou encore *" Les femmes seules se font plus emmerder et notamment les jeunes femmes"*. Ces citations illustrent la prise de conscience des travailleurs sociaux des violences genrées.

Ces retours des travailleurs du PASS, se retrouvent également dans les travaux de la sociologue Corinne Lanzarini[22], qui montre comment les relations entre sexes sont perçus par les travailleurs sociaux comme potentiellement violentes et qu'elles produisent de la vulnérabilité notamment chez les femmes. Ces constats rejoignent également les travaux de Maurin[23] qui explique que *" la violence intrafamiliale (dans l'enfance ou dans le couple) ainsi que la violence dans les espaces publics participent de la fabrication d'une « vulnérabilité de genre ».*

Dans cette optique, les travailleurs du PASS, sont conscients du danger que peut être la rue ou le PASS pour les femme seules et dès l'arrivée de nouvelles femmes, ils vont chercher à les protéger. En parlant de certains hommes du PASS: *"Il y a des problèmes de comportements dans le PASS mais aussi en dehors du PASS"*. Comme l'explique la sociologue Marine Maurin: *"le monde de l'assistance suit un rythme « ensemble séparé » (Goffman, 2002) où la différence des sexes est marquée et produite au regard des aménagements effectués"*. Cette différence sexuée se matérialise dans un premier temps dès l'arrivée des nouvelles accueillies. Les nouvelles arrivantes sont mises en garde contre les vulnérabilités de genre à la rue comme expliqué par cette travailleuse sociale du PASS *" Lors de l'arrivée au PASS et de la prise en charge on dit aux femmes de faire attention"* ici ce conseil s'applique à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du PASS.

Il se met en place au PASS, pour reprendre pour reprendre les mots de Audrey Marcillat et de Marine Maurin, une non mixité organisationnelle (Marcillat, A et Maurin M, 2018). L'espace des douches au PASS est mixte, cette mixité va ici davantage bénéficier aux hommes qu'aux femmes qui sont pour certaines réticentes à l'idée de partager les douches avec des hommes. À la demande de certaines femmes, les travailleurs sociaux du PASS, se sont donc adaptés comme ils le pouvaient, afin de permettre aux femmes de prendre des douches sereinement. Ici, cela se manifeste par l'utilisation des douches pour les personnes à mobilité réduite, afin de permettre aux femmes de prendre le temps de prendre soin de leur corps et de leurs cheveux. Ce temps nécessaire et intime profondément lié à la féminité et à l'estime de soi, est non seulement difficile à organiser d'un point de vue spatio-temporel, c'est à dire dans une certaine promiscuité et avec une organisation temporelle qui presse mais plus ontologiquement parlant les gestes intimes ne revêtent pas la même signification dans les espaces partagés où le voyeurisme ou la possibilité de ce dernier empêche la connexion avec soi même. La salle de repos du pass PASS est également partagée entre les hommes et les femmes, avec une volonté, quand c'est possible, de mettre des temps pour les femmes et entre femmes. Les professionnels cherchent aussi à mettre en relation les nouvelles arrivantes pour les aider à faire communauté et à s'entraider.

---

[22] Lanzarini, C. (2003). Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale. Cahiers du Genre, 35(2), 95–115. https://doi.org/10.3917/cdge.035.0095

[23] Maurin M. (2017), « Le genre de l'assistance. Ethnographie comparative de l'accueil des femmes sans abri (Saint-Étienne/Montréal) », thèse de doctorat de sociologie, Université Jean Monnet Saint-Étienne.

Cette organisation de l'espace a pris des formes également plus institutionnalisées. Ainsi des temps spécifiquement dédiés aux femmes ont été mis en place. Des ateliers art-thérapie ou des activités centrées sur le soin du corps et de soi ont également été proposés dans des temps non mixtes. Ces aménagements résultent à la fois de demandes de la part de certaines femmes et des observations réalisées par les équipes, qui comme montré précédemment, constatent que les femmes investissent moins spontanément les espaces mixtes. L'intérêt de ces temps non mixtes apparaît particulièrement visible dans les discours des professionnels. Ces 2 témoignages illustrent ce constat: *"On ne les reconnaît pas, on a l'impression que ce ne sont plus les mêmes personnes"* ou encore *"Certaines habituellement ne parlent jamais. Et là elles dansaient, elles chantaient, c'était super, ça faisait plaisir à voir"*.

Ces observations et les propos tenus par les professionnels sont particulièrement éclairants. Ils montrent que les comportements observés dans les espaces mixtes ne dépendent pas simplement de dispositions individuelles mais qu'ils s'inscrivent aussi dans des contextes. Les femmes qui apparaissent comme discrètes, timides et en retrait deviennent ainsi parfois très expressives lorsque l'organisation des espaces est plus sécurisante. Ici, cette organisation de l'espace fait écho une nouvelle fois aux travaux de Maurin, où les professionnels composent avec la mixité en produisant er recréant des espaces et des temps non mixtes à l'intérieur même d'un dispositif pensé comme mixte. Cette situation invite à interroger les limites de la mixité institutionnelle sur l'émancipation des femmes seules.

Cependant, réduire la mixité à un simple facteur d'invisibilisation peut apparaître comme réducteur. Les entretiens et les observations au PASS montrent également que les espaces mixtes peuvent constituer des lieux de transformation des rapports sociaux de sexe, notamment à travers le travail quotidien effectué par les professionnels auprès des personnes accueillies.

2.B.2/ De l'effacement au déplacement: une mixité qui émancipe ?

La mise en évidence des limites de la mixité ne doit cependant pas conduire à sa seule dimension vulnérabilisante. Si les professionnels sont amenés à recréer des espaces non-mixtes afin de permettre aux femmes d'investir davantage les lieux, la coexistence entre hommes et femmes produit également des effets spécifiques. Dans certaines situations, la mixité peut transformer les schèmes de représentations et certains rapports sociaux entre les genres. La mixité permet de visibiliser la domination masculine et d'exposer les femmes à d'autres modèles relationnels.

Cette dimension apparaît particulièrement dans la manière dont les travailleurs sociaux interviennent face à des comportements jugés sexistes. Les remarques portant sur le corps des femmes, les commentaires déplacés ou les attitudes de domination font régulièrement l'objet de rappels à l'ordre immédiats.

Plusieurs professionnels expliquent ainsi *"ne rien laisser passer"*. L'une d'elle précise: *"Je suis féministe, engagée et sensibilisée sur les questions de genre donc quand j'entends des propos sexistes, j'interviens, j'ai aucune tolérance sur ce sujet"*.

Ces interventions produisent des externalités positives au-delà de la protection des femmes Elles participent à la production de normes relationnelles au sein du lieu. Les comportements sexistes sont publiquement désignés comme inacceptables et peuvent donner lieu à sanctions allant jusqu'à l'exclusion temporaire du PASS. La mixité devient ici un espace où les rapports sociaux de genre sont rendus visibles, discutés et parfois contestés. Comme l'explique une travailleuse sociale, ces recadrages permettent également *"d'éduquer les hommes"*. Si cette formulation est questionnable, elle symbolise la volonté de l'équipe d'utiliser la vie collective et quotidienne comme un support des transformations des comportements.

Cependant, et il est nécessaire de le préciser, cette fonction pédagogique de la mixité ne doit pas faire preuve de cécité concernant ses limites. Les femmes peuvent se retrouver exposées à des comportements sexistes, et quand bien même un rappel à l'ordre ferme est effectué, cela ne corrige pas les effets produits sur les femmes en termes d'estime de soi et/ou d'insécurité. D'autres travaux[24], ici dans des CHRS et en pension de famille, montrent aussi comment les femmes dans les lieux collectifs mixtes se retrouvent parfois à devoir endosser un rôle de médiatrice pour pacifier les lieux. La mixité est ainsi traversée par une tension entre protection des femmes et volonté d'ajuster les comportements masculins.

Au-delà de ces interventions formelles, la mixité produit également des effets diffus, moins perceptibles aux premiers abords, sur les représentations des rapports entre les femmes et les hommes. Un travailleur social du PASS racontait avoir organisé un atelier de cinéma non mixte pour les femmes. Au cours de la séance, il est venu apporter des boissons et de la nourriture aux participantes. Ce geste, qui peut apparaître anodin, a pourtant suscité des réactions inattendues. Il raconte ainsi que le lendemain, certaines femmes lui ont expliqué qu'elles ne savaient pas qu'il était possible qu'un homme puisse servir une femme. Cette situation est intéressante car elle révèle combien certains rapports de genre incorporés au cours de trajectoires de vie peuvent être profondément remis en question par des interactions ordinaires. Ici, l'intervention ne passe pas par une sensibilisation explicite ou un discours mais par l'expérience concrète d'une relation différente entre homme et femme.

Ce dernier évoquait également avoir organisé un tournoi de jeu mixte. Lors de ce dernier, une femme restait initialement en retrait, se contentant d'expliquer les règles à un homme compatriote sans participer elle même à l'activité. Progressivement, au fur et à mesure, en observant d'autres femmes jouer et occuper l'espace de jeu, elle a fini par rejoindre le groupe. Une nouvelle fois, cette situation d'apparence banale témoigne de transformations plus profondes. La participation à des activités collectives, lorsqu'elle est bien encadrée, permet parfois de redéfinir ce qui apparaît possible ou légitime pour les femmes dans l'espace public.

[24] https://www.logementdinsertion.org/app/uploads/2026/03/Etude-ALI-Genre-et-logement-dinsertion-synthese-2026.pdf

Si la mixité produit parfois de l'effacement, elle produit également du déplacement. Lorsqu'elle fait l'objet d'un travail actif et réflexif de la part des professionnels, elle peut devenir un espace de transformation des représentations, de remises en cause des rapports de domination patriarcaux et d'expérimentation de relations plus égalitaires entre les genres.

Cependant, ces effets demeurent dépendants des caractéristiques matérielles et symboliques des espaces concernés. Certains lieux ne produisent pas les mêmes possibilités de projection pour les femmes seules. Certains espaces, comme l'hôtel F1, offrent au contraire un imaginaire de perception centré autour de la figure des familles contribuant à orienter les représentations des professionnels et les possibilités d'hébergement des personnes accueillies.

2.B.3/ L'Hôtel F1: Une grammaire matérielle et symbolique de la famille.

A première vue, l'hôtel F1[25] ne semble pas constituer un dispositif spécifiquement destiné aux familles. En articulation avec le 115, il relève de l'hébergement d'urgence et les orientations y sont théoriquement réalisées selon les critères de priorisation.

Les femmes victimes de violence, dans le cadre du partenariat avec Solidarités Femmes 49, sont généralement orientées vers l'hôtel Europe où le dispositif d'accompagnement à l'hôtel porté par Solidarités Femmes 49 les prend en charge. Pour les autres femmes seules, l'orientation vers l'hôtel F1 demeure donc possible, notamment en cas de présence de problèmes de santé ou d'autres critères de vulnérabilité. Cependant, en cas de problème de santé, l'orientation se fait, si possible, plutôt vers l'hôtel Europe plus proche des lieux de prise en charge des problèmes de santé comme le CHU. Bien sûr, ces ajustements se font dans un contexte de faible disponibilité des places. Ces orientations privilégiées s'effectuent en fonction des possibilités.

Pourtant au-delà de ces logiques d'orientation, l'observation du lieu révèle une autre réalité. L'organisation matérielle de l'espace, les objets qui le composent et les usages qui s'y déploient contribuent à faire émerger pour les travailleurs sociaux une représentation implicite de l'hôtel F1 comme un espace principalement à destination des familles.

Lors des observations réalisées à l'hôtel F1, aucune femme seule n'était actuellement hébergée. Cette absence peut sembler relativement contingente, mais en produisant une analyse de l'organisation matérielle des lieux il est possible de produire une lecture intéressante de la situation. En observant les espaces, les objets qui les composent et les usages qui s'y façonnent, il apparaît que l'hôtel est fortement structuré autour de la figure familiale et que des femmes seules pourraient donc ne pas y être orientées.

[25] La référence à un hôtel de type F1 est maintenue car ce type d'établissement constitue un espace spécifique du dispositif d'hébergement, dont les caractéristiques organisationnelles influencent les pratiques des professionnelles. Cette partie ne porte pas sur les traitements de données individuelles relatives aux personnes accueillies, l'analyse se limitant aux pratiques professionnelles qui sont partagées.

Dès l'entrée dans l'hôtel, cette orientation se donne à voir, elle devient visible. La travailleuse sociale présente les spécificités de l'organisation de l'hôtel F1, les différentes activités proposées, ainsi que les dons mis à disposition des personnes hébergées. Ces dernières occupent un espace central et particulièrement visible du hall d'accueil. Or la nature même des objets exposés est révélatrice: des biberons, des vêtements pour nourrissons, des chaussons pour bébés et des jouets pour enfants composent l'essentiel des dons disponibles. Un détail illustrateur, dans la voiture de la travailleuse sociale du SIAO, il y avait des rollers pour les enfants destinés à être donnés également. Ces dons ne sont pas neutres. Ils contribuent en partie à produire une représentation spécifique du public du lieu en renvoyant à une grammaire symbolique tournée autour des figures de la parentalité et de l'enfance. Il s'agit ici de désigner l'ensemble des signes matériels et des représentations qui orientent la perception du lieu et des personnes qui y sont attendues. Lorsque les dons sont majoritairement associés à l'enfance, à la maternité ou à la vie familiale, ils contribuent à inscrire le dispositif dans un univers symbolique centré sur la famille. Ce cadrage n'exclut pas formellement les femmes seules, mais il tend à les rendre moins visibles en tant que public spécifique, dans la mesure où leurs besoins ne s'adossent pas aux mêmes figures socialement valorisées de la vulnérabilité. Autrement dit, ces dons participent à écrire la grammaire symbolique du lieu, mais toute écriture implique aussi ses effacements : en rendant certaines figures de vulnérabilité plus évidentes, ils contribuent aussi à en estomper d'autres: les femmes seules.

Ces éléments viennent se renforcer par les usages de l'espace de l'hôtel. Les couloirs sont fréquemment traversés par des enfants qui déambulent en dehors des chambres. Leur présence est ainsi à la fois visible mais aussi audible. A l'extérieur du bâtiment, un cabanon destiné au stockage des des poussettes constitue aussi un marqueur explicite de cette orientation familiale. Ainsi, au-delà des critères de priorisation qui produisent l'orientation, l'espace donne à voir une certaine représentation du public accueilli: celle d'un lieu pensé pour des familles avec des enfants.

Cette structuration matérielle influence les possibilités de projection des femmes seules dans l'hôtel F1 par les travailleuses sociales. Les lieux d'hébergement ne sont pas simplement des espaces fonctionnels; ils sont également porteurs de significations sociales qui définissent implicitement les personnes auxquelles ils semblent destinés. Dans un environnement où les manifestations de la vie familiale sont majoritairement présentes, les femmes seules peuvent être figurées de manière moins évidente, moins attendue et plus difficilement représentables.

A cette dimension symbolique vient s'ajouter une dimension plus directement liée aux représentations de la vulnérabilité. Contrairement à l'hôtel Europe, l'hôtel F1, ne dispose pas d'un contrôle d'accès par code pour filtrer les entrées, ni de caméra pour surveiller les espaces. Cette configuration peut conduire les professionnelles à considérer le lieu comme moins sécurisant pour les femmes seules. Ainsi, les orientations ne dépendent plus uniquement des places disponibles mais également des représentations professionnelles de ce qui constitue un espace adapté ou non en fonction des publics. Dans cette configuration,

l'offre théoriquement disponible se trouve partiellement soustraite par les représentations de l'espace pour produire l'offre réellement mobilisable. Dans les faits, certaines femmes seules sont moins facilement projetées vers ce dispositif, non parce qu'elles en sont formellement exclues, mais parce que les professionnelles anticipent les risques auxquelles elles pourraient être exposées. Ce travail de projection est particulièrement intéressant car il repose moins sur des situations déjà advenues que sur une anticipation de ce qui pourrait arriver. Les professionnelles imaginent la femme seule dans l'espace, la confrontent mentalement à la configuration du lieu et évaluent les formes d'exposition possibles : sollicitations masculines, sentiment d'insécurité, difficulté à contrôler ses interactions ou à préserver son intimité. En ce sens, l'espace n'est pas seulement pensé comme un contenant neutre de la prise en charge ; il est lu à travers des usages possibles, des circulations et des rapports sociaux anticipés.

2.C/ Interpréter la vulnérabilité: perception, affect et prise en charge.

2.C.1/ Affect et perception des publics: identification des vulnérabilités et hiérarchisation des possibilités de prise en charge.

Les chapitres précédents ont montré que la vulnérabilité n'apparaît jamais comme une réalité immédiatement observable. Elle est saisie à travers des critères de priorisation, des catégories administratives, dans des espaces, dans des diagnostics sociaux et médicaux. Toutefois la structuration de l'offre et de l'espace et les outils de prise en charge n'enlèvent pas la part interprétative du travail social. La vulnérabilité ne se donne pas à voir de manière évidente: elle doit toujours être identifiée, qualifiée et reconnue.

Dans un contexte de saturation des dispositifs d'hébergement et d'accompagnement, cette opération de reconnaissance de la vulnérabilité occupe une place centrale. Les professionnels sont amenés à distinguer les situations jugées les plus urgentes, les plus fragiles ou les plus préoccupantes. Ces arbitrages reposent certes sur des critères institutionnels, mais également sur des perceptions, des expériences accumulées au cours des parcours professionnels et des représentations de ce que signifie être vulnérable.

Comme le résume une travailleuse sociale du 115, *"On a des affects, ce n'est pas toujours facile d'être objectif"*. Cette remarque est intéressante car elle rappelle que malgré les procédures et les opérations techniques, les travailleurs sociaux engagent leur subjectivité. L'évaluation des situations engage des relations humaines, des émotions et parfois des jugements implicites sur les personnes accompagnées. Comme l'a montré Vincent Dubois [26]dans son enquête sur les relations de guichet des Caisses d'allocations familiales, les agents administratifs mobilisent continuellement des ressources personnelles, des dispositions acquises au cours de leurs trajectoires et des ajustements relationnels pour interpréter les

[26] Dubois, V. (1999). *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*. Economica.

situations qui leur sont présentées. Loin de l'idéal-type du bureaucrate impersonnel, les pratiques professionnelles articulent en permanence prescriptions institutionnelles, expériences, affects et jugements pratiques. Dans cette perspective, l'évaluation des situations engage des relations humaines, des émotions et parfois des jugements implicites sur les personnes accompagnées.

Les observations réalisées lors des visites à l'hôtel illustrent cette dimension relationnelle de l'évaluation. Lors d'une évaluation à l'hôtel, une professionnelle rencontre un homme d'origine allemande hébergé à l'hôtel pour des raisons de santé. Souffrant d'arthrose sévère et de douleurs chroniques, il explique ne plus être capable de rejoindre seul son arrêt de bus pour consulter son médecin. Il explique ne plus être en capacité de travailler et cherche à percevoir sa retraite allemande. Il a reçu les documents administratifs allemands nécessaires mais n'a pas souhaité les transmettre, préférant auparavant en vérifier le contenu. Entre les quintes de toux, il explique pourtant ne pas être en état de lire attentivement tous les documents, que cela va lui prendre du temps. En termes de posture, tout au long de l'entretien, il exprime une forte colère à l'égard de la travailleuse sociale mais surtout envers les institutions :*"Vous êtes la quinzième"* ou encore *"Je suis enfermé dans une cage comme une poule. Vous attendez juste que je meure pour que j'arrête de coûter de l'argent"*.

Cette situation a provoqué à la sortie de la visite une forme d'agacement et une recontextualisation objectivée de la situation où les vulnérabilités n'ont pas été mentionnées. Elle a expliqué que c'est un homme isolé en situation d'errance qui a longtemps vécu dans sa voiture et qu'il n'y a pas grande chose à faire, que la situation est bloquée.

Dans la continuité des entretiens à l'hôtel, la référente santé et la travailleuse sociale rencontrent une famille mongole, dont le père est atteint d'une nécrose au niveau du rein et de complications pulmonaires. A l'inverse de l'entretien avec l'homme isolé, la rencontre avec la famille se fait dans une ambiance chaleureuse. La famille, bien que inquiète pour la situation du père, se montre souriante et particulièrement accueillante. La famille exprime de la gratitude à l'égard des professionnelles et leur donne des pâtisseries mongoles faites par la mère. La mère avait déjà donné au cours d'une visite précédente une statuette jaune représentant un hibou[27], faite à la main, pour exprimer sa reconnaissance envers les travailleuses sociales.
Lors de la sortie de la chambre, les professionnelles étaient joyeuses, elles ont émis un message d'espoir concernant la prise en charge médicale du père qui devait aller au CHU pour se faire opérer.

Les deux situations relèvent pourtant déjà d'une vulnérabilité reconnue institutionnellement : dans les deux cas, les personnes rencontrées sont hébergées à l'hôtel pour des raisons de santé. L'enjeu n'est donc pas ici de montrer qu'une vulnérabilité serait reconnue et l'autre

[27] J'ai également reçu cette statuette qui est désormais sur ma table de chevet et je reconnais avoir été touché par ce présent.

non, mais plutôt d'observer la manière dont les interactions modifient la tonalité de l'évaluation et les représentations professionnelles des situations.

Dans le premier cas, l'entretien avec l'homme isolé est marqué par la colère, la défiance et l'expression d'un fort ressentiment à l'égard des institutions. À la sortie, la professionnelle ne conteste pas la réalité de ses difficultés, mais elle reformule la situation sous un angle objectivant et désaffecté : celle d'un homme isolé, en errance, dont la situation apparaît bloquée et sur laquelle il y aurait peu de prise. À l'inverse, la rencontre avec la famille mongole se déroule dans une ambiance chaleureuse, marquée par la gratitude et une relation plus apaisée. À l'issue de l'entretien, les professionnelles évoquent davantage les perspectives de soin et la possibilité d'une amélioration de la situation.

Ces deux scènes suggèrent ainsi que les affects n'interviennent pas seulement dans l'identification de la vulnérabilité, mais aussi dans la manière de la raconter, de la hiérarchiser implicitement et de se représenter les marges d'action possibles. Autrement dit, une situation peut être reconnue comme vulnérable sans être investie de la même manière dans la relation d'accompagnement. Certaines configurations interactionnelles favorisent une lecture de la situation en termes d'ouverture, de coopération ou de prise possible, tandis que d'autres renvoient davantage à l'usure, à l'impasse ou à la chronicité.

Cependant, cette reconnaissance connaît également des limites comme l'explique une professionnelle du 115: *"Il faut être vulnérable mais pas trop"*. En effet, lorsque les besoins deviennent trop importants, les dispositifs de veille sociale considèrent que la prise en charge relève davantage du secteur médico-social. La professionnelle ajoute: *"Le SIAO ne se substitue pas au médico-social"*. Ainsi, la vulnérabilité doit être suffisamment visible pour justifier une orientation prioritaire, tout en demeurant compatible avec les ressources et les missions des structures mobilisées. Cette situation produit une forme de paradoxe : certaines personnes apparaissent trop vulnérables pour les dispositifs de droit commun tout en ne relevant pas immédiatement d'autres institutions.

2.C.2/ Une interprétation implicite des manières de montrer sa vulnérabilité.

Si toute évaluation comporte une part d'interprétation, cette question se pose avec une acuité particulière concernant les femmes seules. En effet, leurs vulnérabilités reposent souvent sur des situations plus diffuses : hébergement chez des tiers, violences non déclarées, dépendances affectives, emprises relationnelles ou isolement social. Ces situations nécessitent un travail d'interprétation plus important de la part des professionnels et peuvent donner lieu à des évaluations différenciées.

Ces mécanismes de reconnaissance concernent les femmes seules du PASS. Plusieurs professionnelles du PASS expliquent par exemple avoir le sentiment que les femmes françaises expriment plus facilement certaines difficultés que les femmes étrangères: Une travailleuse sociale du PASS explique par exemple que: *"Les femmes non françaises viennent*

moins vers nous" une autre ajoute: *"Les femmes françaises arrivent plus facilement à parler de sexualité ou de violences"*.

Ces interprétations reposent souvent sur l'idée que certaines femmes seraient culturellement moins enclines à verbaliser leurs souffrances psychologiques ou leurs expériences de violence. Pourtant, ces différences peuvent également résulter des modalités mêmes de l'intervention sociale et des attentes implicites qui pèsent sur les victimes.

Les travaux de l'anthropologue Miriam Ticktin permettent d'éclairer cette question. À partir d'une enquête menée auprès de Médecins Sans Frontières en République démocratique du Congo[28], elle montre que les intervenants humanitaires s'appuient souvent sur des représentations implicites de ce que devrait être une victime de violences sexuelles. Or les femmes rencontrées ne correspondent pas toujours à ces attentes. Certaines racontent leur viol sans pleurer, d'autres rient ou abordent ces événements publiquement. Ces comportements sont parfois interprétés comme des signes de moindre vulnérabilité alors qu'ils traduisent simplement d'autres manières de vivre et de raconter l'expérience de la violence.

La vulnérabilité ne réside donc pas uniquement dans les situations vécues mais également dans les cadres d'interprétation mobilisés pour les reconnaître.

Cette réflexion s'est progressivement imposée à moi au cours de l'enquête. Parmi l'ensemble des terrains réalisés, celui de la Halte de Nuit a été celui qui a suscité les réactions émotionnelles les plus fortes. Pourtant, j'avais déjà conduit des entretiens difficiles lors de précédentes enquêtes auprès de femmes migrantes. Nous avions évoqué les viols subis sur les routes migratoires, les corps abandonnés aux frontières ou encore les séparations familiales produites par l'exil. Ces récits étaient éprouvants, mais ils demeuraient médiés par la parole et la distance de l'entretien.

2.C.3/ À la halte, la vulnérabilité se voit, elle se voit trop ; on ne voit que ça et cela empêche de voir.

Plusieurs professionnels m'avaient prévenu : *« Tu verras Camille, la Halte de Nuit c'est vraiment spécial »*. À l'époque, je n'y avais pas accordé une attention particulière. J'envisageais même d'y passer une nuit entière afin d'observer le fonctionnement du dispositif.

Pourtant, dès mon arrivée, quelque chose s'est joué avant même que je pénètre dans les lieux. En approchant du site, j'ai aperçu au loin un ensemble de grillages, de préfabriqués et de bâtiments dont l'apparence évoquait davantage une zone de stockage qu'un lieu d'hébergement. Je me suis arrêté quelques instants. Sans même être encore entré dans le

[28] Ticktin, M. (2011). The gendered human of humanitarianism: Medicalising and politicising sexual violence. Gender & History, 23(2), 250–265

dispositif, je crois avoir éprouvé physiquement ce que représentait pour moi l'idée de la grande précarité. J'ai hésité à poursuivre la visite.

À l'intérieur, chaque porte ouverte semblait confirmer cette première impression. Les odeurs, la vétusté des bâtiments, les lits alignés, les espaces exigus, les sanitaires dégradés ou encore les grillages séparant les espaces destinés aux hommes seuls de ceux accueillant les familles produisaient sur moi un effet de sidération. À plusieurs reprises, je me suis surpris à ne regarder qu'à moitié les lieux. Je n'avais pas besoin d'observer dans le détail pour me construire une représentation de ce que j'avais sous les yeux.

Lorsque la responsable de la structure m'a demandé ce que m'inspirait la grille séparant les différents espaces, un seul mot m'est venu spontanément : « prison ».

À ce moment-là de l'enquête, je ne voyais plus que la vulnérabilité. Ou plutôt une certaine forme de vulnérabilité. Une vulnérabilité visible, matérielle, immédiatement perceptible.

Cette impression s'est prolongée lors de la permanence sociale du soir. Plusieurs personnes se sont succédé dans le bureau : un homme isolé, un père accompagné de son fils, une famille récemment arrivée en France. Puis une femme est entrée avec ses deux jeunes filles scolarisées en maternelle. Pendant que je jouais avec les enfants pour les occuper, leur mère expliquait à la travailleuse sociale combien elle culpabilisait de ne pas pouvoir leur offrir davantage. C'est probablement à ce moment-là que l'émotion a été la plus forte.

Avec le recul, ce moment constitue sans doute l'un des enseignements méthodologiques les plus importants de cette enquête. J'avais pris mon émotion pour une forme de vérité sociologique.

La Halte de Nuit m'apparaissait comme l'incarnation même de la vulnérabilité. Pourtant, cette lecture reposait largement sur mes propres catégories de perception, sur mon rapport personnel à l'espace, à l'enfermement, à la promiscuité et à la pauvreté visible.

À la halte, la vulnérabilité se voit, elle se voit trop ; on ne voit que ça et cela empêche de voir.

Car en focalisant mon attention sur la violence matérielle du lieu, je laissais dans l'ombre d'autres formes de vulnérabilité pourtant omniprésentes dans l'enquête. Les femmes hébergées chez des tiers, les situations d'emprise conjugale, les violences sexuelles invisibilisées ou encore certaines formes d'isolement résidentiel apparaissent souvent moins visibles. Elles n'en sont pas moins vulnérabilisantes.

J'ai progressivement compris que la Halte de Nuit n'était pas seulement un lieu révélant la vulnérabilité ; elle révélait également ma manière de la percevoir. Ce que j'avais vu n'était pas faux, mais c'était une lecture située parmi d'autres possibles. D'ailleurs, malgré ses limites matérielles, la Halte de Nuit constitue aussi un espace relativement sécurisé pour certaines femmes qui y trouvent une protection contre les violences de rue ou certaines situations d'hébergement chez des tiers.

Cette expérience rappelle finalement que la vulnérabilité n'existe jamais indépendamment des regards qui la reconnaissent. Les travailleurs sociaux, les institutions mais aussi le chercheur mobilisent des cadres d'interprétation qui rendent certaines souffrances immédiatement visibles tandis que d'autres demeurent plus difficiles à identifier. Comprendre les situations des femmes seules suppose ainsi d'analyser non seulement les vulnérabilités qu'elles traversent, mais également les mécanismes sociaux qui permettent ou empêchent leur reconnaissance.

Ainsi, pour saisir pleinement les vulnérabilités des femmes seules, il ne suffit pas d'analyser les catégories institutionnelles qui les désignent ni les interprétations professionnelles qui les qualifient. Il convient également d'interroger la manière dont ces femmes vivent, perçoivent et donnent sens à leur situation. À travers l'analyse des trajectoires, des expériences vécues et des formes d'habiter, cette troisième partie propose une lecture décentrée de la vulnérabilité, attentive à l'articulation entre les subjectivités des femmes rencontrées et les conditions objectives qui structurent leur quotidien.

3/ Habiter la vulnérabilité: trajectoire, quotidien et agentivité des femmes seules.

3.A/ Habiter en dehors du logement: errance, ancrage et mobilité.

3.A.1/ Habiter sans logement: des trajectoires habitationnelles fragmentées.

Les représentations ordinaires du sans-abrisme reposent souvent sur une opposition binaire entre le logement et la rue. D'un côté se trouverait le chez-soi, espace de stabilité, d'intimité et de protection ; de l'autre, l'absence d'habitat, associée à l'errance, à l'instabilité et à la précarité. Or, les trajectoires des femmes rencontrées montrent que cette opposition est insuffisante pour saisir la diversité des situations vécues. L'expérience du sans-abrisme ne se réduit pas à l'absence de logement : elle engage plus largement des manières d'occuper des espaces, de s'y attacher, d'y circuler, d'y construire des repères ou, au contraire, d'y éprouver de l'insécurité.

C'est précisément pour dépasser ces limites qu'il apparaît pertinent de mobiliser la notion d'habiter. D'après Marion Ségaud[29], anthropologue spécialiste de l'espace, contrairement à l'habitation entendue comme construction ou comme unité de logement, l'habiter renvoie à un rapport vécu à l'espace, inscrit dans un temps, un territoire et des pratiques. Il permet de déplacer le regard du seul statut résidentiel vers les usages, les attachements, les habitudes, les sociabilités et les formes d'appropriation qui composent un rapport au lieu. Dans le cas des femmes seules rencontrées, cette notion permet ainsi de penser ensemble la pluralité des espaces investis: rue, hôtel, voiture, hébergement chez des tiers, PASS, halte de nuit; sans réduire l'analyse à une opposition entre être logé et être à la rue.

Les trajectoires des femmes rencontrées montrent une réalité plus complexe que l'opposition classique entre logement et rue. Aucune des femmes rencontrées ne décrit un parcours résidentiel linéaire. Les trajectoires apparaissent au contraire marquées par une succession de déplacements, de ruptures et de recompositions. Claire alterne successivement entre la rue, la Halte de Nuit, l'hôtel, l'hôpital puis une colocation. Fatima passe ses journées au Jardin des Plantes avant de rejoindre la Halte de Nuit le soir. Quant à Monique, elle vit dans sa voiture tout en fréquentant quotidiennement différents lieux de la ville pour accéder aux repas, à l'hygiène et aux relations sociales.

Ces parcours montrent que l'expérience du sans-abrisme ne se réduit pas à l'absence de logement. Elle renvoie plus largement à des formes fragmentées d'habiter, où se combinent hébergements institutionnels, accueils chez des tiers, espaces publics, hôtels sociaux ou

[29] Ségaud, M. (2010). Habiter. Dans Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer (pp. 70–103). Armand Colin. https://doi.org/10.3917/arco.segau.2010.01.0070

encore véhicules personnels. Ces exemples rejoignent les analyses de la sociologue Pascale Pichon[30] selon lesquelles le chez-soi ne peut être réduit à la possession d'un logement. Habiter renvoie également à des habitudes, à des attachements, à des sociabilités et à un rapport particulier aux lieux. Le chez-soi ne se limite donc pas à quatre murs ; il inclut également les territoires dans lesquels les individus vivent, circulent et construisent leurs repères.

3.A.2/ S'ancrer dans la ville : mobilités, repères et réduction de la vulnérabilité.

Cette perspective permet de mieux comprendre les récits recueillis. Lorsque Fatima évoque son quotidien, elle ne parle pas uniquement de la Halte de Nuit où elle dort. Elle décrit également le Jardin des Plantes où elle passe une grande partie de ses journées. Cet espace devient progressivement un lieu d'ancrage dans une existence marquée par l'incertitude. Faute de ressources financières et de carte de transport, ses déplacements demeurent limités. Son habiter se construit alors dans une circulation contrainte entre quelques espaces familiers qui lui permettent de tenir au quotidien.

L'expérience de Claire met en évidence une autre dimension de l'habiter : son inscription progressive dans un territoire. Lorsqu'elle arrive à Angers, elle ne connaît personne et décrit un fort sentiment d'insécurité. Elle fréquente principalement le Jardin des Plantes, passe du temps sur son téléphone et peine à trouver sa place dans un environnement inconnu. Peu à peu, les rencontres réalisées au PASS lui permettent d'identifier des ressources, de découvrir de nouveaux lieux et de développer des relations sociales. Elle rencontre notamment une autre femme qui l'accompagne pour accéder à certaines aides alimentaires. Cette évolution transforme progressivement son rapport à la ville.

L'habiter apparaît ainsi étroitement lié à la vulnérabilité. Lorsque les repères territoriaux font défaut, lorsque les ressources sont inconnues et que les relations sociales sont inexistantes, le sentiment d'insécurité s'accroît. À l'inverse, la familiarité avec certains lieux et la constitution de réseaux de sociabilité contribuent à réduire la vulnérabilité quotidienne. Habiter une ville consiste alors autant à connaître ses ressources qu'à développer un sentiment d'appartenance à celle-ci.

3.A.3/ Habiter autrement : voiture, hébergement chez des tiers et appropriation précaire des espaces.

Les situations d'hébergement chez des tiers illustrent également cette complexité de l'habiter. Souvent présentées comme des alternatives protectrices à la rue, elles apparaissent dans plusieurs récits comme des expériences ambivalentes. Monique évoque plusieurs expériences marquées par les conflits, les vols et une forte dépendance à l'égard des hébergeants : *« On m'a bousillé mes fringues et pris ma bouffe »*. Ces expériences contribuent aujourd'hui à son

[30] Pichon, P. (2019). Enquêter dans les hébergements et logements assistés. Émergence d'une théorie ancrée du chez-soi. Espaces et sociétés, 176–177(1), 69–85. https://doi.org/10.3917/esp.176.0069

refus de dépendre d'autrui. Malgré les difficultés liées à la vie en voiture, elle préfère cette solution à des formes d'hébergement vécues comme intrusives ou dégradantes.

Son récit conduit à interroger les hiérarchies institutionnelles qui placent systématiquement le logement au sommet des solutions résidentielles. Pour cette femme, la voiture constitue certes un espace précaire, mais également un espace de contrôle. Elle y organise son quotidien, choisit ses déplacements et préserve une certaine autonomie. La voiture apparaît ainsi comme un espace minimal de souveraineté permettant de conserver une maîtrise sur son existence.

Les trajectoires recueillies montrent également que les expériences du sans-abrisme produisent des habitudes durables qui ne disparaissent pas immédiatement avec l'accès au logement. Claire explique ainsi avoir éprouvé des difficultés à habiter son nouveau logement. *« C'était bizarre d'avoir un logement »*, confie-t-elle. Après plusieurs mois passés dans des dispositifs d'urgence et dans l'espace public, la stabilité résidentielle apparaît presque étrangère. Elle continue à se lever très tôt, à 7 heures, comme lorsqu'elle devait quitter la Halte de Nuit chaque matin. De la même manière, elle poursuit sa fréquentation du PASS alors même qu'elle dispose désormais d'un logement.

Cette dernière situation est particulièrement éclairante. Lorsqu'elle explique continuer à venir au PASS parce qu'elle s'y sent *« chez elle »*, Claire rappelle que le chez-soi ne se confond pas nécessairement avec le logement. Au fil des mois, le PASS est devenu pour elle un espace d'appartenance, un lieu de relations, d'habitudes et de reconnaissance mutuelle. Le sentiment d'habiter se construit alors autant à travers les liens sociaux que par l'occupation d'un espace résidentiel.

Les travaux des sociologues Aurélien Carotenuto-Garot et Elsa Montenegro Marques[31] permettent d'ailleurs de comprendre ces phénomènes de réappropriation progressive des espaces de vie. Les auteurs montrent que certaines habitudes développées dans le sans-abrisme peuvent perdurer après l'accès à un logement : difficultés à dormir dans un lit, maintien de routines construites dans la rue ou fréquentation continue des lieux d'aide. Les parcours observés dans cette enquête confirment cette continuité entre les expériences du sans-abrisme et les formes ultérieures d'habiter.

3.A.4/ Défaire les catégories institutionnelles : des “femmes isolées” aux “habitantes des rues”.

L'analyse des trajectoires rencontrées invite également à interroger certaines catégories couramment mobilisées pour désigner les femmes seules sans-domicile. Les rapports institutionnels, les statistiques publiques et les dispositifs d'accompagnement les qualifient fréquemment de « femmes isolées » ou de femmes « en errance ». Si ces catégories

[31] Carotenuto-Garot, A., & Montenegro Marques, E. (2021). Les visages du sans-abrisme en France : La modélisation de la carrière de sans-domicile comme substitut de la catégorisation actuelle. Écrire le social, 3(1), 3–18. https://doi.org/10.3917/esra.003.0003

permettent de décrire certaines dimensions objectives de leurs situations, elles présentent également plusieurs limites.

La notion d'isolement tend tout d'abord à produire une représentation des femmes seules comme des individus privés de relations sociales et coupés de tout soutien. Or les entretiens réalisés montrent une réalité plus nuancée. Aucune des femmes rencontrées n'est totalement seule. Toutes mobilisent des réseaux relationnels, même fragiles, constitués de professionnels, d'autres usagers, de connaissances ou de proches plus éloignés. Claire explique par exemple avoir construit une partie de ses repères angevins grâce aux rencontres réalisées au PASS. Monique évoque quant à elle les nombreuses discussions quotidiennes entretenues avec les autres usagers : *« On discute, on sait tout ce qui se passe ici »*.

Plus encore, la catégorie d'isolement tend à masquer les fortes inégalités existantes entre les femmes elles-mêmes. Certaines disposent de ressources relationnelles importantes tandis que d'autres connaissent des situations de solitude beaucoup plus marquées. Fatima explique ainsi avoir perdu une grande partie de son réseau lorsqu'elle a quitté Le Mans pour Angers, tout en étant séparée de ses enfants et de son mari. Son expérience diffère profondément de celle de Claire, qui parvient progressivement à reconstruire des liens sociaux dans la ville. Parler indistinctement de « femmes isolées » risque ainsi d'effacer ces différences de ressources et de trajectoires.

La notion d'errance soulève des interrogations similaires. Les données de la Fédération des acteurs de la solidarité montrent que les femmes seules connaissent des durées d'errance particulièrement longues, avec un temps moyen estimé à trente-huit mois contre dix mois pour les familles. Cette catégorie semble alors pertinente pour souligner l'instabilité résidentielle caractéristique de leurs parcours. Toutefois, le terme lui-même mérite d'être interrogé.

Selon le CNRTL[32], l'errance renvoie à la fois au fait de se déplacer continuellement et au fait de marcher sans but, au hasard. Si la première définition décrit effectivement certaines dimensions du quotidien observé : déplacements entre hébergements, accueils de jour, espaces publics et lieux ressources; la seconde apparaît beaucoup plus discutable. Les femmes rencontrées ne circulent pas au hasard. Leurs déplacements répondent à des contraintes, à des stratégies et à des besoins précis. Aller au PASS pour se laver, rejoindre un le Jardin des plantes pour attendre l'ouverture d'un lieu d'accueil, se déplacer vers un lieu de distribution alimentaire ou retourner chaque soir à la Halte de Nuit relèvent d'une organisation quotidienne stratégique davantage que d'une déambulation désordonnée.

Dans cette perspective, certaines recherches latino-américaines[33] proposent d'utiliser l'expression d'« habitantes des rues » plutôt que celle de personnes en errance. Cette formulation présente l'intérêt de reconnaître que les personnes sans domicile entretiennent un

[32] https://www.cnrtl.fr/definition/errance

[33] Moreno Baptista, C., Espinosa Herrera, G., & Zapata Piedrahíta, L. (2017). Entre el hogar y el asfalto : Relatos y experiencia de vida de habitantes en condición de calle. Revista Lasallista de Investigación, 14(2), 65–72. https://doi.org/10.22507/rli.v14n2a6

rapport construit aux espaces qu'elles fréquentent. Elles développent des habitudes, des repères, des routines et des attachements qui participent pleinement de leur manière d'habiter la ville. Les femmes rencontrées apparaissent ainsi moins comme des individus errants que comme des habitantes de territoires fragmentés, dont la mobilité permanente constitue une condition ordinaire d'existence.

Ainsi, les trajectoires restituées révèlent que le sans-abrisme féminin ne peut être appréhendé uniquement à travers le prisme du logement. Les femmes seules développent des ancrages multiples dans la ville, investissent différents espaces selon leurs ressources et leurs contraintes et construisent des formes d'appartenance souvent invisibles aux regards institutionnels. Loin de correspondre à une simple absence de domicile, le sans-abrisme apparaît comme une manière particulière d'habiter le monde, caractérisée par la fragmentation des lieux de vie mais aussi par la production continue de repères, de relations et d'attachements qui participent à la réduction ou à l'intensification des vulnérabilités.

3.B/ Tenir le quotidien : ressources, apprentissages, relations et travail de l’invisibilité.

3.B.1/ Organiser les besoins du quotidien: alimentation, mobilité et hygiène.

Si les trajectoires résidentielles permettent de comprendre les formes d'habiter développées par les femmes seules, elles ne disent pas tout de leur expérience. Au-delà des lieux occupés, la vulnérabilité se manifeste également dans les gestes ordinaires du quotidien : se nourrir, se laver, se déplacer, se reposer ou encore maintenir des relations sociales. Ces activités, souvent considérées comme allant de soi lorsqu'un logement est disponible, deviennent au contraire des préoccupations constantes lorsque les ressources sont limitées et que les espaces de vie sont fragmentés.

Les entretiens réalisés montrent ainsi que la vie quotidienne des femmes seules est marquée par un important travail d'organisation et d'adaptation. Loin de se résumer à une situation de dépendance, leur expérience révèle une mobilisation permanente de ressources, de savoir-faire et de stratégies permettant de maintenir des conditions de vie acceptables malgré la précarité.

L'accès aux ressources matérielles constitue une première difficulté. Les femmes rencontrées disposent de revenus faibles, irréguliers ou parfois inexistants. Fatima ne peut ni travailler ni bénéficier pleinement des dispositifs de protection sociale du fait de sa situation administrative (absence de titre de séjour) et ne pas de l’aide médicale d'État (AME). L'absence de carte de transport, remise généralement par la structure de premier accueil pour

les demandeurs d'asile (SPADA), limite fortement ses déplacements et l'empêche notamment d'accéder à certains dispositifs d'aide alimentaire. Elle explique ainsi renoncer à certaines ressources pourtant essentielles car elles sont trop éloignées des lieux qu'elle fréquente quotidiennement.

L'accès au logement ne signifie pas non plus la disparition des difficultés économiques. Claire, désormais logée en colocation, explique continuer à fréquenter le PASS et les dispositifs d'aide alimentaire. Avec environ 1100 euros par mois, comprenant le RSA et les aides liées à ses enfants, elle parvient difficilement à couvrir l'ensemble de ses dépenses. Elle évoque notamment la frustration de ne plus pouvoir accéder à certains dispositifs réservés aux personnes sans domicile alors même qu'elle continue à connaître d'importantes difficultés financières. Cette situation rappelle que la sortie du sans-abrisme ne constitue pas nécessairement une sortie de la vulnérabilité.

Les récits recueillis montrent également l'importance accordée à l'entretien du corps et à l'hygiène. Contrairement aux représentations associant parfois la grande précarité à un abandon de soi, les femmes rencontrées décrivent un investissement important dans le maintien de leur apparence et de leur santé.

Comme l'explique Bérénice Penafiel[34], doctorante en sociologie, la douche ne permet pas simplement de couvrir des besoins hygiéniques elle est un geste du quotidien qui renvoie à une forme de "normalité" pour les femmes: *"la douche est un symbole pour se présenter face aux autres comme des femmes « normales »*

Fatima explique prendre le temps de se brosser les cheveux, d'utiliser de la crème pour le visage et de réaliser quotidiennement sa toilette. Même dans des lieux comme la Halte de Nuit où l'accès à l'hygiène n'est pas aisé, elle prend le temps de prendre soin d'elle.

De même, Monique insiste à plusieurs reprises sur le fait qu'elle se lave tous les jours. Le week-end, lorsqu'elle ne peut accéder aux équipements habituels, elle utilise des lingettes dans les toilettes de Burger King afin de maintenir cette routine.

Ces pratiques ne relèvent pas uniquement de l'hygiène au sens strict. Elles participent également au maintien d'une identité sociale valorisée. Dans un contexte où la précarité tend à exposer les individus à des formes de stigmatisation, prendre soin de son corps apparaît comme une manière de préserver sa dignité et de résister aux assignations associées à la condition de sans-abri.

3.B.2/ Apprendre à tenir: savoir-faire, maintien de soi et adaptation.

Les entretiens montrent également que vivre sans logement implique un apprentissage progressif de nouvelles pratiques quotidiennes. Certaines compétences qui paraissent ordinaires doivent être réapprises dans un environnement marqué par l'instabilité. Claire explique ainsi qu'à son arrivée à Angers elle n'osait pas utiliser les toilettes publiques. Elle

[34] Penafiel, B. (2024). L'hygiène au féminin en situation de précarité. Cahiers de systémique, 5, 13–23.

décrit également les difficultés rencontrées pour accéder à certaines distributions alimentaires. Aller manger aux Restos Bus lui paraissait particulièrement difficile, notamment en raison du regard des autres. Ce n'est qu'après avoir rencontré une autre femme fréquentant le PASS qu'elle s'est sentie capable de s'y rendre.

Ces expériences illustrent l'existence d'un véritable apprentissage de la précarité. Les femmes développent progressivement des connaissances pratiques concernant les lieux ressources, les horaires, les acteurs à solliciter ou les comportements à adopter. Le quotidien apparaît ainsi comme un ensemble de savoir-faire construits au fil de l'expérience.

3.B.3/ Se protéger au quotidien: invisibilisation de soi et appuis relationnels.

Parmi ces stratégies, l'invisibilisation occupe une place importante. Les travaux de Rosane Braud et Marie Loison[35] montrent que les femmes sans-abri cherchent fréquemment à dissimuler leur situation afin d'éviter certaines formes d'exposition aux violences ou à la stigmatisation. Les entretiens réalisés vont dans le même sens.

Claire explique par exemple qu'elle portait régulièrement une capuche lorsqu'elle se rendait à certaines distributions alimentaires. Elle évoque explicitement un sentiment de honte associé au fait d'être vue dans ces lieux. Monique explique quant à elle que les personnes qu'elle rencontre ne devinent généralement pas qu'elle est sans domicile. Cette invisibilité est parfois revendiquée comme une forme de protection. Elle affirme d'ailleurs : *« On ne me voit pas comme une personne à la rue »*.

Cette capacité à se fondre dans l'espace public contraste avec les représentations les plus visibles du sans-abrisme. Elle contribue également à expliquer pourquoi certaines vulnérabilités féminines demeurent moins repérables par les institutions et par les passants.

Enfin, les entretiens montrent que les ressources mobilisées ne sont pas uniquement matérielles. Les relations sociales occupent une place centrale dans les stratégies de maintien du quotidien. Malgré leur situation d'isolement résidentiel, les femmes rencontrées apparaissent rarement totalement seules.

Le PASS constitue à cet égard un espace particulièrement important. Au-delà des services proposés, il fonctionne comme un lieu de sociabilité où circulent informations, conseils et formes d'entraide. Monique explique ainsi : *« On discute, on sait tout ce qui se passe ici »*. Claire raconte avoir rencontré au PASS une personne qui lui a permis d'accéder à de nouvelles ressources alimentaires et avec laquelle elle continue aujourd'hui à entretenir des relations régulières. Cette mise en relation a été nécessaire pour accéder à certains droits (notamment les lieux de restauration), car seule elle ne se sentait pas capable d'y aller.

[35]Braud, R., & Loison, M. (2022). Le sans-abrisme au féminin. Quand les haltes pour femmes interrogent les dispositifs d'urgence sociale. Travail, genre et sociétés, 47(1), 131–147. https://doi.org/10.3917/tgs.047.0131.

Ces sociabilités apparaissent comme des ressources essentielles dans des trajectoires marquées par l'incertitude. Elles permettent de réduire certaines vulnérabilités quotidiennes tout en participant à la construction d'un sentiment d'appartenance à un collectif.

Ainsi, l'analyse du quotidien révèle que les femmes seules ne sont pas seulement confrontées à des difficultés matérielles. Elles développent également de multiples stratégies visant à préserver leur dignité, leur autonomie et leur capacité d'agir. Derrière les situations de précarité apparaissent des formes d'adaptation, d'apprentissage et de résistance qui invitent à dépasser une lecture exclusivement déficitaire des vulnérabilités. Comprendre leur expérience suppose alors non seulement d'observer les contraintes auxquelles elles sont confrontées, mais aussi les ressources qu'elles mobilisent pour continuer à faire face au quotidien.

3.C/ Comprendre, contester et négocier les catégories de la vulnérabilité.

3.C.1/ Comprendre les hiérarchies de la prise en charge: une connaissance pratique des vulnérabilités légitimes.

Les analyses précédentes ont montré que les femmes seules développent des manières spécifiques d'habiter la ville et de faire face aux contraintes du quotidien. Toutefois, les entretiens révèlent également une autre dimension souvent moins étudiée : leur capacité à produire un regard réflexif sur leur propre situation et sur les dispositifs qui les prennent en charge.

Les femmes rencontrées ne sont pas simplement confrontées à des catégories institutionnelles de vulnérabilité. Elles les connaissent, les interprètent, les discutent et parfois les contestent. Elles développent ainsi une véritable compréhension des hiérarchies qui structurent l'action sociale et des critères qui permettent ou non d'accéder à certaines ressources.

Cette réflexivité apparaît particulièrement clairement dans l'entretien réalisé avec Monique. Alors même qu'elle n'a jamais eu accès aux documents internes du SIAO ni aux critères de priorisation étudiés dans la première partie de ce rapport, elle formule spontanément une analyse particulièrement proche des logiques institutionnelles observées sur le terrain. Évoquant les personnes, qui d'après elle, bénéficient plus facilement d'une prise en charge, elle explique ainsi :« *Si j'étais alcoolique ou droguée, j'aurais peut-être quelque chose. »*

Cette remarque est particulièrement éclairante. Elle témoigne d'une compréhension et d'une interprétation des mécanismes de reconnaissance de la vulnérabilité. Elle a parfaitement identifié que certaines formes de vulnérabilité sont plus facilement visibles et davantage légitimées par les institutions que d'autres. Son propos ne traduit pas seulement un sentiment d'injustice ; il révèle une capacité à objectiver sa propre position au sein des hiérarchies de prise en charge.

Plus largement, les femmes rencontrées semblent développer une véritable connaissance pratique du fonctionnement des dispositifs. Elles savent quels comportements sont valorisés, quelles vulnérabilités sont reconnues et quels publics apparaissent prioritaires. Claire explique par exemple que ses problèmes de santé lui ont permis d'accéder à un hébergement hôtelier. Avec une certaine lucidité, elle affirme même que *« Mes problèmes de santé m'ont sauvé la vie. »*

Loin d'être anodine, cette remarque montre comment certaines vulnérabilités peuvent devenir des ressources dans l'accès à la protection institutionnelle. Les enquêtées apparaissent ainsi conscientes du fait que toutes les vulnérabilités ne bénéficient pas du même niveau de reconnaissance.

3.C.2/ Refuser l'assignation: discuter les catégories institutionnelles du sans abrisme.

Toutefois, cette connaissance des dispositifs ne conduit pas nécessairement à une adhésion aux catégories proposées par les institutions. Certaines femmes développent au contraire des formes de résistance à l'assignation identitaire associée au sans-abrisme.

L'entretien avec Monique est à cet égard particulièrement révélateur. Lorsque la catégorie de « femme seule à la rue » lui est proposée, elle refuse immédiatement cette définition et répond :

> *« Je suis seule avec moi-même mais avec les autres. »*

Cette formule constitue bien davantage qu'un simple jeu de mots. Elle remet en question la catégorie même de l'isolement mobilisée par les institutions. Là où les dispositifs identifient une femme isolée, elle décrit au contraire une personne entourée de relations, de discussions et d'interactions quotidiennes. Elle refuse ainsi que sa situation résidentielle et administrative définisse entièrement son identité sociale.

3.C.3 Préserver sa dignité: ne pas se réduire à la rue: continuité de soi et résistances au stigmate.

Cette capacité à résister aux catégorisations institutionnelles apparaît également dans sa manière de se distinguer des représentations dominantes du sans-abrisme. À plusieurs reprises, elle souligne que les personnes qu'elle rencontre ne devinent pas qu'elle vit dans sa voiture. Elle affirme également ne pas vouloir *« jouer la victime »* afin d'obtenir davantage d'aides. Ce positionnement peut être interprété comme une volonté de préserver une image positive de soi face aux stigmates associés à la grande précarité. En ce sens, elle met en œuvre un véritable travail de maîtrise de l'information sur sa situation afin d'éviter que son identité ne soit réduite à celle de « femme sans-abri », rejoignant les analyses de Erving Goffman[36] sur la gestion des stigmates et la présentation de soi.

[36] Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Les Éditions de Minuit.

Cette attitude fait écho aux travaux de Carotenuto-Garot et Montenegro Marques, (Carotenuto-Garot, Montenegro Marques, 2021) notamment concernant la catégorie de « sans-abri intégrés ». Ces auteurs montrent que certaines personnes développent des modes de vie adaptés à la rue tout en maintenant une forte quête de dignité, une attention portée à leur apparence et des liens sociaux relativement préservés. Malgré la précarité de leur situation, elles refusent de réduire leur identité à celle de « SDF ».

Plusieurs éléments observés dans l'enquête semblent effectivement s'en rapprocher. Monique accorde une importance particulière à son hygiène quotidienne, entretient des relations sociales régulières et revendique une forme d'autonomie vis-à-vis des dispositifs d'assistance. Elle ne se définit pas à partir de sa condition résidentielle mais à travers sa capacité à conserver sa liberté et sa dignité malgré les contraintes.

Cette question de la dignité traverse d'ailleurs l'ensemble des entretiens. Qu'il s'agisse de Fatima qui prend soin quotidiennement de son apparence malgré l'extrême précarité de sa situation, ou de Claire qui refuse certains dispositifs alimentaires car elle estime que *« d'autres sont plus pauvres »*, toutes cherchent à préserver une image positive d'elles-mêmes.

Cette dimension invite finalement à dépasser une lecture strictement misérabiliste des femmes seules. Les situations rencontrées sont marquées par des formes importantes de vulnérabilité, mais elles sont également traversées par des capacités d'analyse, de jugement et d'action souvent peu visibles dans les discours institutionnels.

En ce sens, les femmes seules apparaissent non seulement comme des personnes confrontées à des vulnérabilités spécifiques, mais aussi comme des actrices capables de produire leurs propres interprétations des situations qu'elles vivent. Elles connaissent les catégories qui leur sont appliquées, comprennent les hiérarchies qui structurent les dispositifs et développent parfois des manières de les contourner, de les négocier ou de les refuser. L'étude de leurs trajectoires conduit ainsi à déplacer le regard : plutôt que de considérer uniquement comment les institutions définissent la vulnérabilité, il devient nécessaire de s'intéresser à la manière dont les femmes elles-mêmes la comprennent, la vivent et lui donnent sens.

Conclusion:

Au terme de cette enquête, les femmes seules apparaissent comme un public à la fois visible et invisibilisé au sein des dispositifs d'hébergement, d'urgence et de la veille sociale. Visible, d'abord, parce que les données statistiques nationales comme les constats produits localement soulignent l'augmentation de leur présence dans les dispositifs d'urgence et la spécificité de leurs parcours. Invisibilisé, ensuite, parce que cette présence ne se traduit pas toujours par une prise en compte fine de leurs vulnérabilités propres. Les femmes seules n'occupent pas la même place dans les représentations, les priorités et les formes d'accompagnement que d'autres publics plus immédiatement identifiables, comme les familles ou les femmes enceintes. L'enquête montre ainsi que les vulnérabilités qui traversent leurs parcours: hébergement chez des tiers, emprises relationnelles, violences, instabilités résidentielles, isolement, épuisement psychique, précarité économique ou difficultés à habiter durablement un lieu, demeurent souvent plus diffuses, moins spectaculaires et plus difficiles à objectiver dans les cadres ordinaires de la prise en charge.

L'un des apports centraux de ce travail est précisément de montrer que la vulnérabilité ne peut être pensée comme une réalité allant de soi. Elle n'apparaît pas spontanément : elle doit être perçue, interprétée, qualifiée, documentée et rendue compatible avec les catégories de l'action publique pour ouvrir à une protection. En ce sens, les dispositifs de veille sociale ne se contentent pas de repérer des vulnérabilités préexistantes ; ils participent aussi à définir celles qui peuvent être reconnues comme urgentes, légitimes et traitables. Les situations de santé objectivables, les handicaps, les troubles psychiques stabilisés ou les configurations familiales identifiables bénéficient ainsi d'une lisibilité institutionnelle plus forte que d'autres formes de fragilité plus relationnelles, plus résidentielles ou plus diffuses. L'analyse des parcours des femmes seules invite dès lors à déplacer le regard : ce ne sont pas seulement les vulnérabilités qu'il faut étudier, mais aussi les conditions sociales et institutionnelles de leur visibilité.

Ce déplacement conduit également à interroger la manière dont les institutions appréhendent les trajectoires résidentielles. L'enquête montre en effet que l'expérience du sans-abrisme ne se réduit ni à la rue, ni à l'absence de logement. Les femmes rencontrées habitent une pluralité d'espaces : hôtels, Halte de Nuit, hébergements chez des tiers, voiture, lieux d'accueil, espaces publics, logements récemment obtenus mais encore fragiles. Leurs parcours sont faits d'alternances, de circulations, de retours en arrière, d'ancrages précaires et de routines construites dans l'incertitude. L'accès au logement, s'il constitue une étape essentielle, ne marque pas mécaniquement la fin des vulnérabilités. Certaines femmes continuent à fréquenter les accueils de jour une fois logées, non seulement pour des raisons matérielles, mais aussi parce que s'y maintiennent des liens, des repères et des formes de soutien devenus indispensables. Les vulnérabilités apparaissent alors moins comme des états ponctuels que comme des processus qui se recomposent au fil des trajectoires.

En s’intéressant aux expériences des femmes elles-mêmes, cette enquête montre également qu’elles ne peuvent être réduites à des figures passives ou misérabilistes. Les récits recueillis mettent au jour des formes de lucidité, de réflexivité et d’ajustement particulièrement fortes. Les femmes rencontrées savent ce qui les met en danger, identifient les hiérarchies entre les publics, comprennent les logiques de priorisation et développent des manières de composer avec elles. Certaines rendent visibles leurs difficultés, d’autres au contraire apprennent à se protéger en se faisant discrètes, en se durcissant, en contrôlant leur apparence ou en limitant leurs déplacements. D’autres encore contestent les catégories dans lesquelles elles sont placées, refusent certaines assignations et réinterprètent leur propre situation à partir de leurs mots. Restituer cette agentivité ne revient pas à minimiser la violence des parcours, mais au contraire à prendre au sérieux la manière dont les femmes seules habitent, pensent et négocient leur vulnérabilité dans un univers de fortes contraintes, en les considérant comme des actrices à part entière de leur parcours.

Enfin, ce travail m’a aussi amené à interroger mes propres cadres de perception. Certains terrains, en particulier celui de la Halte de Nuit, ont suscité chez moi des réactions émotionnelles très fortes qui ont parfois tendu à faire écran à l’analyse. Cette expérience a constitué un enseignement important de l’enquête : la vulnérabilité ne se donne jamais à voir de façon neutre, y compris pour le chercheur. Certains lieux, certaines situations ou certaines postures rendent la souffrance immédiatement visible, parfois au point d’empêcher de voir d’autres formes de vulnérabilité plus discrètes, moins spectaculaires mais tout aussi destructrices. En ce sens, travailler sur les femmes seules m’a conduit à déplacer mon regard, à me méfier des évidences de la visibilité et à accorder davantage d’attention à ce qui se joue dans les marges, les interstices, les dépendances ordinaires et les formes silencieuses d’usure.

Ainsi, les femmes seules ne constituent pas seulement un public parmi d’autres de la veille sociale et de la mise à l'abri en hébergement. Leurs parcours mettent à l’épreuve les catégories ordinaires de la prise en charge, les frontières entre protection et invisibilisation, entre logement et habiter, entre autonomie supposée et vulnérabilités persistantes. Les saisir oblige à déplacer le regard : non plus uniquement à partir de ce qui leur manque: un logement, des ressources, une stabilité; mais aussi à partir de ce qu’elles font, de ce qu’elles élaborent, de ce qu’elles comprennent et des mondes sociaux précaires qu’elles continuent, malgré tout, à habiter. Prendre au sérieux les femmes seules suppose dès lors de reconnaître la spécificité de leurs trajectoires, la pluralité des vulnérabilités qui les traversent et les formes d’agentivité qu’elles déploient au quotidien pour tenir, se protéger, négocier avec les institutions ou préserver une dignité.

Dans cette perspective, les femmes seules ne peuvent plus être pensées comme un public périphérique, visible seulement à la marge d’autres catégories jugées plus évidentes ou plus légitimes. Sans nier l’hétérogénéité de leurs situations, l’enquête met au jour des régularités suffisamment fortes: en matière d’errance, d’hébergement chez des tiers, de vulnérabilités relationnelles, de difficultés d’accès à la sécurité et à l’accompagnement afin de justifier qu’elles soient pensées comme un public à part entière de la veille sociale. C’est à partir de ce constat que s’ouvre cette partie de préconisations. Il s’agira d’envisager les femmes seules

non plus comme un public secondaire des dispositifs, mais comme un public central de l'action sociale, en réfléchissant à la fois aux conditions d'un meilleur accès à la prise en charge et aux manières de mieux adapter l'accompagnement aux vulnérabilités spécifiques qui structurent leurs parcours.

Préconisations:

1. Sécuriser davantage le recours à l'hôtel pour les femmes seules

- **Renforcer les exigences de sécurité dans les hôtels mobilisés par le SIAO** (contrôle d'accès, surveillance des entrées, sécurisation des circulations, possibilité d'alerte en cas de problème), afin de réduire l'écart entre l'**offre théoriquement disponible** et l'**offre réellement mobilisable** pour les femmes seules.
- **Profiter des marges de manœuvre ouvertes par le marché public hôtel** pour veiller à la sécurité des hôtels, qui est un critère structurant pour les femmes seules qui se sentent particulièrement en insécurité.

2. Repenser l'organisation spatiale de la Halte de Nuit pour mieux protéger les femmes seules.

- **Faire exister les femmes seules comme un public distinct des familles et égal aux homme seuls,** en leur accordant un nombre de places fixes dans l'attribution des lits.
- **Étudier la possibilité de réaffecter ou de moduler certains algécos**, comme le F1,afin de dégager un espace spécifique pour les femmes seules sans raisonner uniquement à partir de leur poids quantitatif.
- **Penser l'organisation de la Halte au regard des usages concrets du lieu**, et non seulement de la répartition statistique des publics, en reconnaissant que la promiscuité avec les hommes en couple dans les modules familles peut constituer pour certaines femmes une source importante d'insécurité ou d'inconfort.

3. Mieux prendre en compte les effets de la mixité dans les accueils de jour et les dispositifs d'hébergement.

- **Développer des temps et des espaces non mixtes** dans les accueils de jour, les dispositifs d'hébergement et les structures d'insertion, afin de permettre aux femmes seules de bénéficier de lieux de repos, de parole et de sociabilité moins exposés aux rapports de domination.
- **Renforcer la vigilance professionnelle dans les espaces mixtes**, en veillant à aller vers les femmes seules en priorité, notamment lors de leur arrivée dans les structures, dans les espaces d'attente, de restauration ou d'hygiène.
- **Mieux former et sensibiliser les équipes aux enjeux de la mixité**, afin de ne pas considérer celle-ci comme neutre, mais comme une configuration qui peut produire

des effets différenciés selon les trajectoires, les expériences de violence et les ressources des femmes.

4.Faire évoluer les pratiques d'évaluation pour mieux saisir les vulnérabilités peu visibles

- **Renforcer l'attention portée aux vulnérabilités peu visibles ou peu objectivables**, en particulier lorsqu'elles concernent les femmes seules : emprise relationnelle, dépendance à des tiers, fatigue psychique, peur de l'espace public, isolement, vulnérabilités liées au genre ou aux violences subies.
- **Ne pas réduire l'évaluation à ce qui se donne immédiatement à voir**, en rappelant que l'expression de la vulnérabilité varie fortement selon les trajectoires, les socialisations, les expériences de violence ou les stratégies de protection développées par les femmes.

5. Mieux repérer les vulnérabilités liées à l'hébergement chez des tiers.

- **Intégrer plus systématiquement, dans les procédures d'évaluation du 115 et d'inscription au SI-SIAO, un questionnement précis sur les conditions de l'hébergement chez des tiers** pour les femmes seules quand cela est possible : identité et statut de l'hébergeur, durée possible de l'accueil, degré de dépendance, contreparties implicites ou explicites, risques de violence, de pression ou d'emprise.
- **Considérer l'hébergement chez un tiers non comme un indicateur automatique de protection, mais comme une situation potentiellement ambivalente**, pouvant masquer des formes de domination, d'exploitation ou d'insécurité.
- **Accorder une vigilance spécifique à l'égard des femmes seules hébergées "à droite, à gauche"**, dont les trajectoires résidentielles fragmentées peuvent rendre les vulnérabilités plus difficiles à identifier.

6. Mieux reconnaître la vulnérabilité des jeunes femmes seules, notamment issues de l'ASE.

- **Systématiser une attention prioritaire accordée aux jeunes femmes seules sortant de l'aide sociale à l'enfance**, dont les parcours cumulent souvent précarité économique, instabilité résidentielle, fragilité psychique, faible autonomie résidentielle et dépendance à des réseaux ambivalents.
- **Faire évoluer les critères de priorisation pour mieux intégrer les jeunes femmes comme facteurs cumulatifs de vulnérabilité**, en particulier lorsque celle-ci s'articule à des ruptures familiales, à des hébergements instables, à des formes d'emprise ou à des difficultés dans l'accès et le maintien dans le logement.

- **Prévoir, lorsque cela est pertinent, un accès plus rapide à des solutions d'hébergement protectrices**, notamment à l'hôtel, pour éviter que ces jeunes femmes ne soient durablement maintenues dans des formes de circulation entre tiers, dispositifs d'urgence et rue.

7. Mieux articuler prise en charge résidentielle et accompagnement global.

- **Ne pas considérer l'accès à un hébergement ou à un logement comme la fin des vulnérabilités**, mais comme une étape dans des parcours où persistent souvent des fragilités économiques, psychiques, relationnelles et administratives.
- **Maintenir des formes de continuité d'accompagnement après l'accès au logement**, notamment pour les femmes seules qui demeurent en situation de grande précarité matérielle, d'isolement social ou de fragilité psychologique.
- **Veiller à préserver les liens avec les professionnel·les et les espaces ressources qui font repère**, notamment lorsque ces liens jouent un rôle central dans la stabilisation des trajectoires et dans la reconstruction de la confiance.

8. Mieux prendre en compte les logiques d'habiter des femmes seules.

- **Penser les orientations et les solutions proposées au regard des ancrages territoriaux, des habitudes, des réseaux et des attachements construits par les femmes**, et non uniquement à partir d'une logique de mise à l'abri.
- **Éviter les orientations qui produisent une rupture trop forte avec les repères du quotidien**, en particulier pour les femmes récemment arrivées, sans réseau local ou en situation d'insécurité dans l'espace public.
- **Intégrer dans l'évaluation la dimension territoriale de la vulnérabilité**, en reconnaissant que ne pas connaître la ville, ses ressources, ses codes ou ses lieux de refuge peut renforcer fortement le sentiment d'insécurité et la dépendance aux autres.

9.Employer des catégories plus ajustées pour mieux faire exister les femmes seules.

- **Veiller à employer des termes plus précis pour désigner le public des femmes seules**, dans les rapports de l'observatoire, dans les échanges par mail afin d'éviter les confusions entre femmes seules, mères isolées, femmes "isolées" ou personnes "en errance".
- **Éviter de mobiliser indistinctement les termes de "femme isolée" ou de "femme en errance"**, dans la mesure où ces catégories tendent à invisibiliser les relations sociales, les réseaux d'entraide, les ancrages territoriaux et les stratégies de mobilité développées par les femmes seules.
- **Faire exister pleinement les femmes seules comme un groupe spécifique de la veille sociale**, **de l'hébergement d'urgence et de l'insertion**, non pas comme un

public périphérique ou résiduel, mais comme un public à part entière, dont les vulnérabilités nécessitent d'être pensées pour elles-mêmes au delà des critères qui les agrègent à d'autres publics.

10. Mieux produire de la connaissance sur les femmes seules dans la veille sociale

- **Poursuivre et approfondir la connaissance du public des femmes seules**, notamment à partir d'enquêtes qualitatives, de retours d'expérience des professionnel·les et de données quantitatives plus fines.
- **Étudier plus spécifiquement les femmes seules âgées et les personnes transgenres**, qui sont des catégories de femmes seules qui émergent mais qui restent relativement méconnues et peu étudiées.
- **Documenter davantage les trajectoires résidentielles, les formes d'hébergement chez des tiers, les situations d'emprise, les effets de la mixité et les vulnérabilités post-logement**, encore insuffisamment visibles dans les travaux de la veille sociale, de l'hébergement d'urgence et d'insertion.
- **Faire de cette connaissance un levier d'ajustement des pratiques**, afin que la reconnaissance des femmes seules ne repose pas uniquement sur des intuitions professionnelles, mais aussi sur une meilleure objectivation de leurs parcours et de leurs besoins.

Bibliographie:

Besozzi, T. (2021). La structuration sociale du monde des sans-abri. Sociologie, 12(3), 247–266. https://doi.org/10.3917/socio.123.0247

Braud, R., & Loison, M. (2022). Le sans-abrisme au féminin. Quand les haltes pour femmes interrogent les dispositifs d'urgence sociale. Travail, genre et sociétés, 47(1), 131–147. https://doi.org/10.3917/tgs.047.0131

Carotenuto-Garot, A., & Montenegro Marques, E. (2021). Les visages du sans-abrisme en France : La modélisation de la carrière de sans-domicile comme substitut de la catégorisation actuelle. Écrire le social, 3(1), 3–18. https://doi.org/10.3917/esra.003.0003

Crepin, L. (2021). L'accession à la propriété après les séparations : Pourquoi un tel écart entre hommes et femmes ? Populations vulnérables, 7. https://doi.org/10.4000/popvuln.780

Desrosières, A. (2014). La politique des grands nombres : Histoire de la raison statistique. La Découverte.

Dubois, V. (1999). *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*. Economica.

Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Les Éditions de Minuit.

Lanzarini, C. (2003). Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale. Cahiers du Genre, 35(2), 95–115. https://doi.org/10.3917/cdge.035.0095

Latouche, A. (2021). « Ouvrez les frontières ! Ouvrez les villes ! » : L'effet paradoxal des politiques d'hébergement sur la vulnérabilité des femmes migrantes à Athènes. Espace populations sociétés, 2021(2-3). https://doi.org/10.4000/eps.11692

Loison, M., & Perrier, G. (2019). Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : Entre vulnérabilité et protection. Déviance et Société, 43(1), 77–110. https://doi.org/10.3917/ds.431.0077

Marcillat, A., & Maurin, M. (2018). Singularisation, différenciation : Pratiques de la (non)mixité dans l'intervention sociale auprès des personnes sans abri. Nouvelles Questions Féministes, 37(2), 90–105. https://doi.org/10.3917/nqf.372.0090

Maurin, M. (2017). Le genre de l'assistance. Ethnographie comparative de l'accueil des femmes sans abri (Saint-Étienne/Montréal) [Thèse de doctorat, Université Jean Monnet Saint-Étienne].

Moreno Baptista, C., Espinosa Herrera, G., & Zapata Piedrahíta, L. (2017). Entre el hogar y el asfalto : Relatos y experiencia de vida de habitantes en condición de calle. Revista Lasallista de Investigación, 14(2), 65–72. https://doi.org/10.22507/rli.v14n2a6

Penafiel, B. (2024). L'hygiène au féminin en situation de précarité. Cahiers de systémique, 5, 13–23.

Pichon, P. (2019). Enquêter dans les hébergements et logements assistés. Émergence d'une théorie ancrée du chez-soi. Espaces et sociétés, 176–177(1), 69–85. https://doi.org/10.3917/esp.176.0069

Ségaud, M. (2010). Habiter. Dans Anthropologie de l'espace : Habiter, fonder, distribuer (pp. 70–103). Armand Colin. https://doi.org/10.3917/arco.segau.2010.01.0070

Soulet, M.-H. (2014). Les raisons d'un succès. La vulnérabilité comme analyseur des problèmes sociaux contemporains. Dans A. Brodiez-Dolino et al. (Dir.), (pp. 59–64).

Ticktin, M. (2011). The gendered human of humanitarianism: Medicalising and politicising sexual violence. Gender & History, 23(2), 250–265.

Sitographie:

1:https://www.senat.fr/rap/r24-015-1/r24-015-10.html

2: https://www.insee.fr/fr/statistiques/1288519?sommaire=1288529

3: Chiffres issus mais non sourcés du rapport:
https://www.senat.fr/rap/r24-015-1/r24-015-10.html

4:https://drees2-sgsocialgouv.opendatasoft.com/explore/dataset/3921_l-enquete-aupres-des-etablissements-et-services-en-faveur-des-adultes-et-fa/information/

5: Chiffres issus mais non sourcés du rapport:
https://www.senat.fr/rap/r24-015-1/r24-015-10.html

6: mai 2025
https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2025/05/FAS-Enquete-Femmes-et-sans-abrisme-quelles-realites-Volet-2-Le-phenomene-vu-par-la-veille-sociale.pdf

7: novembre 2024
https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2024/11/Enquete-SIAO-2024.pdf

13:https://www.promotion-sante-idf.fr/sinformer/trouver-ressources/ressources-documentaires/femmes-seules-dispositif-veille-sociale

14:https://www.france-terre-asile.org/actualites/lactualite-france-terre-dasile/exilees-et-isolees-une-realite-ignoree

18: https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04600914

21: https://francetierslieux.fr/quest-ce-quun-tiers-lieu/

25:https://www.logementdinsertion.org/app/uploads/2026/03/Etude-ALI-Genre-et-logement-dinsertion-synthese-2026.pdf

31: https://www.cnrtl.fr/definition/errance